

En Afrique, la France est « périmée »

Hommage à Yves Benot.

Combien échangeâmes-nous, avec curiosité et plaisir,
de la connaissance sur maint et maint sujet !

Il fut ami fidèle des Idées d'indépendance en Afrique.

Est-ce donc la France qui s'est rapetissée ou l'Afrique noire qui est devenue bien trop grande, bien trop large pour elle ?

Plan de l'article

Problématique.....	2
Quelques considérations sur le sentiment anti-français	2
Sentiment et raison : une alliance de classes	4
Kagamé, le Robespierre noir	6
Le Discours de Brazzaville : entre racisme d'État et évolution historique	7
Massacres coloniaux : violences militaires d'État.....	12
Domination et servitude monétaire : le Franc CFA.....	13
Les diasporas et les Africains Français	15
La France est surclassée et non pas déclassée	17
L'Afrique : affrontements entre blocs économiques	18
La France à la croisée des chemins.....	20
Emmanuel Macron : langage d'orgueil inapproprié.....	21
Des images dévalorisantes de l'Afrique et des Noirs	23
Ambiguïtés des élites franco-africaines noires.....	25
Quatre notions clés : souveraineté, justice sociale, dignité et liberté	26
Expliquer le titre	26
Un livre comme conseiller : <i>La Nef des fous !</i>	27

Problématique

En Afrique, même en Afrique noire francophone, le temps de l'omnipotence française est passée. Et pourrait bientôt être « dépassé »¹. Un autre et nouveau cycle de temps politique s'est ouvert, impulsé par un irrésistible rouleau compresseur : « le sentiment anti-français », qui s'étend irrémédiablement. Pour lors, aucune parade à l'expansion de ce phénomène. Rien n'y fait. Car un fait inattendu s'est produit : la France n'impressionne plus en Afrique noire. Plus frappant, par un subite retournement, ce sentiment-là d'hostilité désormais *prend faucon pour coucou*². Ainsi, parce que la France n'y *rayonne*³ plus, elle paraît être entrée dans une phase de lente extinction, qui se mesure à une double aune : les dernières accusations directes proférées publiquement par le président Emmanuel Macron contre les puissances rivales, qui vaut comme la reconnaissance à peine voilée d'un affaïssement géopolitique, et, l'absence totale d'un projet politique aussi cohérent que solide en rupture complète avec les pratiques antérieures ayant précisément conduit à cet affaïssement.

La France saura-t-elle et pourra-t-elle s'y *régénérer* ? Rien ne permet d'annoncer une réponse catégorique, tant le lien entre connaissance et volonté semble perdu. Pour autant, il est évident que la France doit s'adapter, si jamais elle entend penser et veut espérer maintenir une présence qui lui soit convenable et tout autant acceptable pour l'Afrique noire. Tout tient dans cette vive tension entre le *convenable* et l'*acceptable*.

D'autant que, nulle autre part ailleurs en Afrique, autant que nous le sachions, il est fait état d'un quelconque sentiment anti-américain, ou antibritannique, ou anti-portugais, qui soit d'une intensité égale. C'est pourquoi « le sentiment anti-français » est à la fois singulier et exceptionnel. Il est, de fait, une singulière exception.

Dès lors, comment méditer ce qui, à présent, vaut comme un événement singulier et de portée mondiale ? Car la plupart des « spécialistes » français de l'Afrique noire avancent, à titre de justification théorique, l'opinion selon laquelle il ne s'agirait, au fond, que d'un simple « sentiment », avec toute la connotation péjorative de ce que ce mot désigne à leurs yeux. Or, dussions-nous ici le réitérer, le *sentiment* n'est pas qu'un simple état d'âme ou, selon une locution psychologique plus précise, un « état affectif élémentaire ».

Quelques considérations sur le sentiment anti-français

En vérité, le « sentiment anti-français » auquel nous sommes confrontés n'a rien d'élémentaire ou d'aléatoire. Il n'est certainement pas une lubie ni non plus le résultat d'une manipulation savamment orchestrée par des forces rivales. Nous devons également révoquer en doute l'opinion et réfuter l'idée selon laquelle le *sentiment* est toujours, par définition, une source d'erreur et de jugements faux, comme l'a fait admettre une antique tradition de pensée fort mal comprise. Le *sentiment*, en effet, ne peut pas être que cela. Il est par ailleurs et surtout un vrai et réel « acte de connaissance » et l'un des modes de l'agir (l'action), comme établi dans

¹ Au sens que Hegel prête à ce mot : dialectique : conservé (récollection du souvenir) et surmonté (résolu).

² Sébastien Brant : « Est fou qui [...] Se croit avisé, quand il chasse, **De prendre coucou pour faucon** », *Qui n'agrée un bon conseil, La Nef des fous*, traduction revue et présentation par Nicole Taubes, plus *Les Songes du seigneur Sébastien Brant*, par Claude Gaignebet et Monique Goulet, 4^{ème} édition, Corti, Les Massicotés, Paris, 1997, 2004, p. 39. L'expression ici est inversée.

³ Alphonse de Lamartine : « Ma patrie est partout où rayonne la France / Où son génie éclate aux regards éblouis ! », *La Marseillaise de la paix*. Lire son *Toussaint Louverture, poème dramatique*, Michel Lévy Frères, Libraires-Éditeurs, Paris, 1850. Dans son Discours du 28 juillet 1885, Jules Ferry emploie le verbe « rayonner » dans un tout autre sens : *rayonner*, c'est coloniser et civiliser les Noirs.

*Science de la Ban-Lieue*⁴ à propos du « sentiment d'insécurité », à savoir l'un des outils et l'un des modes majeurs de connaissance des « ban-lieue-sards » dont le savoir des dysfonctionnements quotidiens repose sur les données tirées des cinq sens ordonnés et organisés par la Mémoire.

Il en va de même pour les populations d'Afrique noire. Le « sentiment anti-français » est leur mode (exclusif ou pas) d'appréhension de *la réalité* historique que l'on ne peut confondre avec le *réel* qui, parfois et de façon exceptionnelle, coïncident. Ainsi, la plus grande erreur cognitive de la plupart des « spécialistes » est la dévalorisation mécanique de ce mode de connaissance, qu'ils minimisent ou qu'ils disqualifient, ou bien qu'ils écartent d'un rapide revers de main. Ils n'ont jamais daigné faire une épistémologie du *sentiment*. Ils feignent donc des raisonnements, c'est-à-dire de procéder par *la raison*, alors qu'ignorant ce qu'est un vrai raisonnement syllogistique (Aristote et Hegel) et méprisant les faits historiques, ce qu'ils présentent comme relevant de *la raison* raisonnante n'est en définitive que le mouvement de leur propre *sentiment* « et [ils] croient tromper la vérité »⁵.

En tous les cas, en jetant un regard dédaigneux sur « le sentiment anti-français », alors même qu'il s'agit d'en faire l'objet d'une méditation, ou en adoptant une attitude scandalisée, que font-ils sinon (se) tromper et amplifier le rejet de la France ?

Au reste, si à l'instar de Cicéron ou de Hegel, ils avaient seulement songé à faire du sentiment un objet réel de pensée, et puisque le sentiment dont il s'agit est vif, intense et exacerbé, il leur serait venu à l'esprit de substituer au mot *sentiment* celui de « passion ». Ils eurent aussitôt ouvert un champ de réflexion aussi large qu'instructif sur « le sentiment anti-français » en tant que « passion anti-française ». Sans doute eurent-ils alors perçu et compris que la « passion », comme disent nos deux philosophes, est l'instrument de la raison pratique ; que, pour agir et parvenir à ses fins (*télos*), la *raison* ne procède que par la *passion* ou le *sentiment* redoublé, car les « passions sont les potentialités de l'action »⁶. C'est, chacun l'aura reconnu, la thèse fameuse de Hegel sur la *ruse de la raison*⁷. Rien ne les aurait empêchés de saisir ce *sentiment* comme un *pathos*⁸. Mieux encore, pourquoi ne l'ont-ils pas classé parmi les quatorze « passions »⁹ énumérées par le Stagirite, afin de constituer une problématique véritable selon une polymathique aristotélicienne ou hégélienne, qui leur eût permis de bien comprendre ce qu'est ce « sentiment anti-français » ? Ignorent-ils que la « passion »¹⁰ est l'une des grandes catégories de la philosophie ? Aussi, nous garderons-nous d'occulter la dialectique entre le sentiment et la raison. Le premier est l'outil du second.

Nous n'écarterons donc pas ce *sentiment*-là, d'autant qu'inédit par sa nature (qualité), son ampleur (quantité) et son rapport (relation), il doit servir de point de départ et de guide pour

⁴ Pierre Franklin Tavares, *Science de la Ban-Lieue, essai sur l'insociable sociabilité des banlieues françaises*, Manuscrit Université, Paris, 2005.

⁵ S. Brant, *Querelleurs et plaideurs*, op. cit., p. 205.

⁶ Michel Meyer, in Aristote, *Rhétorique*, traduction de C. E. Ruelle revue par P. Vanhemelryck, commentaires de B. Timmermans, Introduction de Michel Meyer, le livre de poche, Classique de la philosophie, Librairie Générale Française, Paris, 1991, p. 39.

⁷ Hegel, *La ruse de la Raison* in *La raison dans l'Histoire, Introduction à la philosophie de l'histoire*, Traduction nouvelle, introduction et notes par Kostas Papaïannou, coll. 10 – 18, Plon, Paris, 1965, pages 106 à 113.

⁸ Michel Meyer, in Aristote, op. cit., p. 33.

⁹ Aristote, op. cit., pages 34 à 35.

¹⁰ Aristote, *L'Action, la Passion et les autres Catégories*, in *Catégories et De l'interprétation, Organon I et II*, Introduction, traduction, notes et lexique par Jules Tricot, Coll. Bibliothèque des textes philosophiques, Vrin, Paris, 2014, p. 66.

toute réflexion, si jamais l'on veut que la France se *régénère* au sens de L'abbé Grégoire, ce véritable ami des Noirs.

Sentiment et raison : une alliance de classes

Qu'est-ce que, en propre, le « sentiment anti-français » ? Que nous révèle-t-il ? Et, plus encore, d'où, c'est-à-dire de quel *lieu* s'origine-t-il ? Ce sentiment naît et s'est enraciné dans une grande partie des classes populaires (travailleurs pauvres, lumpenprolétariat¹¹, vendeurs informels, petits paysans, propriétaires fonciers expropriés, etc.) dont l'appauvrissement va croissant, après la pandémie du Covid-19 et maintenant la crise russo-ukrainienne. Mais un fait nouveau et déterminant a surgi : en effet, pour la première fois depuis les Indépendances africaines et après la vague démocratique des années 90, on assiste à l'implication générale, directe, concomitante et ouverte d'une frange dynamique des couches sociales moyennes (inférieures, moyennes et supérieures) : cadres, entrepreneurs, sous-traitants, fonctionnaires, enseignants, familles aisées déclassées, grands et petits planteurs, opposants, diasporas, etc. Cette classe sociale ne semble plus vouloir faire « troque mule contre loure »¹². Elle n'accepte pas son déclassement économique et la perte de sa position sociale antérieure.

Cette petite-bourgeoisie urbanisée formalise, par son discours et ses arguments, le « sentiment anti-français » et oriente l'opinion publique continentale. Elle en est le véritable stratège. Alors, au juste, qu'exprime-t-elle comme revendication ? Une exaspération de classe, en tant que désaffection et amertume vis-à-vis de la France ; une colère réfléchie, autrement dit un « état affectif complexe ». Mais, il faut le préciser, ce sentiment est complexe pour une seconde raison non moins importante. Il est la cristallisation d'une série de faits sur laquelle nous reviendrons.

Pour lors il suffira de constater que nous sommes bien en présence d'une alliance de classes, celle entre classes populaires et classes moyennes, autour d'un thème principal : la *souveraineté* qui retentit comme une exigence. Une partie active des classes populaires et la frange avant-gardiste de la petite-bourgeoisie sont au diapason et déclinent, il est vrai de façon différente, la même admonestation. La souveraineté en tant que but, pensent-elles, est impossible à atteindre autrement qu'en se débarrassant de la surprésence française. Cette approche explique que « le sentiment anti-français » soit si radicale partout où elle s'exprime. Par exemple, en Afrique de l'ouest, les classes populaires ont plusieurs porte-paroles dont le plus tonitruant est sans nul doute le jeune Duncan dont les *chroniques* enflammées contre la France ont un considérable succès sur la toile, quand les Panafricanistes et les nationalistes, sur le même thème, expriment avec vigueur le souverainisme des classes moyennes. Ainsi, les cyberactivistes des classes populaires ont-ils à présent plus de poids, d'audience et d'impact que les « intellos » noirs rattachés à la France-Afrique. Et leurs analyses ont toujours recours aux faits, ce qui donne à leurs arguments la force des convictions d'autant qu'ils proclament ne pas être au service de la France mais uniquement de l'Afrique.

Cette unité de classes par le « sentiment anti-français » est à la fois l'un des révélateurs et la face visible du déclin de la France en Afrique noire francophone.

¹¹ Les Chroniques de Duncan.

¹² S. Brant, *Des marchés de dupes*, op. cit., p. 263.

Au reste, ce « sentiment anti-français » marque l'amorce d'un tournant historial qui, lui, peut être historiquement datée. 1994 : le génocide rwandais, qui constitue le point nodal. Du 6 avril au 4 juillet de cette année-là, en quatre-vingt-neuf (89) jours, huit cent mille morts. Un vrai carnage : neuf mille morts jour. Ô crime intense parmi les hauts crimes de masse, dans laquelle la France est accusée et qu'elle commence à reconnaître. Certes la part française reste encore à déterminer. Mais elle devra être exacte, sur la base d'une enquête exhaustive et sans concession. Ce qui n'est toujours pas le cas. Si l'on ne veut plus que drame pareil se répète. Et aucune *repentance* ne viendra faire oublier ce drame parmi les drames.

On l'ignore ou on l'oublie, sur le plan historico-politique, la repentance française est d'origine et d'essence napoléonienne. Car c'est dans *Le Mémorial de Sainte-Hélène*¹³ de Las Cases et les propos de Napoléon consignés par O'Meara que nous trouvons la trace la plus ancienne d'une contrition d'un Chef d'état français et qui, en l'occurrence, se fit à l'endroit des esclaves noirs de Saint-Domingue (futur Haïti) et de leur fabuleux chef, Toussaint-Louverture¹⁴ ; repentance inscrite dans une géopolitique américaine qui aurait, si l'on en croit l'Empereur déchu, changé le destin de la France.

En tous les cas, cet événement hautement tragique, qui survient quarante-six (46) ans après le fameux « Non » de Sékou Touré lors du Référendum d'adhésion de la Guinée à la Communauté française, puis la discorde diplomatique avec le Nigeria aujourd'hui oublié, a relancé une nouvelle phase de rupture brutale entre la France et un pays d'Afrique noire, mais dans un contexte nouveau, celui de la fin de la Guerre froide, cinq ans après l'effondrement du Mur de Berlin (1989), et dans un nouvel affrontement de blocs économiques.

¹³ Comte de Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, Tome I et Tome II, première édition intégrale et critique établie et annotée par Marcel Dunan de l'Institut, Coll. Les Grands Mémoires, Flammarion, Paris, 1951.

¹⁴ Sur la repentance et les regrets de Napoléon, lire les propos consignés par Las cases et O'Meara dans notre Thèse de doctorat, *Hegel, critique de l'Afrique, Introduction aux études critiques de Hegel sur l'Afrique*, Paris-1 Panthéon-Sorbonne, Paris, 1990, page 750 et suivantes.

Kagamé, le Robespierre noir

S'il n'est pas le premier à avoir suspendu toute relation diplomatique avec la France¹⁵, Paul Kagamé, *le Robespierre noir*, reste le premier à rompre toute relation linguistique avec la France, poussant sa révolte jusqu'au refus de faire usage du français, comme le fit un demi-siècle plus tôt le philosophe français Vladimir Jankélévitch, spécialiste du philosophe allemand Schelling, récusant définitivement la langue (culture) allemande après la Shoah. Cette audace personnelle et ce défi diplomatique, qui valent comme une authentique colère politique, eut un grand retentissement et lui vaut un immense prestige et une grande côte de popularité dans l'opinion publique africaine. En Algérie, l'abandon ou non de la langue française au profit de l'arabe ou de l'anglais continue de procéder par hésitations successives, n'est pas de même nature et ne revêt pas la radicalité ni n'a eu le même retentissement qu'au Rwanda.

Cependant, comment comprendre et qui expliquera que François Mitterrand, chantre de la Liberté, ait pu ainsi se laisser aller, plaçant *de facto* la France sur une pente dangereuse ? Certains invoquent sa maladie. D'autres la rivalité anglo-française en Afrique. D'autres encore imputent la responsabilité principale à Édouard Balladur, premier ministre du gouvernement de cohabitation, et Alain Juppé son ministre des Affaires étrangères. Mais personne ne songe vraiment à se demander si cette désastreuse implication de la France n'était pas, en dernière instance, que la continuation de pratiques coloniales de la IV^e République qui structurent jusqu'aujourd'hui la politique africaine de la France.

Nos « spécialistes » sont bien peu disert, dès lors qu'il s'agit des massacres perpétrés par les armées françaises en Afrique, une série de faits qui constitue l'une des grandes raisons explicatives du « sentiment anti-français ». Ils feignent donc de les ignorer, ou du moins ne leur accordent que bien peu ou guère d'importance.

Or seize ans après le Rwanda, de mars à octobre 2011, le président français, Nicolas Sarkozy, prendra le leadership de la *communauté internationale* pour faire chuter le Guide de la Jamahiriya ; un objectif qui passera par la destruction de l'État libyen jusqu'aux racines et l'assassinat de Kadhafi qui eurent pour effet direct et immédiat la déstabilisation de toute l'Afrique de l'ouest, du Mali tout spécialement. En effet, défait en Algérie après une sanglante « guerre domestique »¹⁶, le terrorisme intérieur fera jonction territoriale avec des factions libyennes et des terroristes fuyant la Syrie qui trouveront refuge dans le Sahel, renforçant ainsi l'instabilité du Sahel subsaharien. Quelques mois auparavant, en avril de la même année, le même Nicolas Sarkozy faisait intervenir vigoureusement l'armée française pour chasser du pouvoir Laurent Gbagbo, le président ivoirien sortant, arrêté le lundi 11 avril avec l'appui des « moyens aériens et blindés des forces françaises et de la mission des Nations unies »¹⁷. Là également, comment comprendre et qui expliquera pourquoi Nicolas Sarkozy qui, dans le controversé *Discours de Dakar*¹⁸, clamera publiquement que la France ne serait plus jamais un État gendarme fera de l'État français, quatre plus tard, le gendarme actif de l'Afrique ?

¹⁵ Wikipédia, *La Guerre du Biafra* : « Le pays [Nigeria] expulse l'ambassadeur de France Raymond Offroy, interdit aux avions et aux navires français de toucher son sol et tente de soulever les gouvernements africains contre les tirs nucléaires français, provoquant un ressentiment durable de De Gaulle et de Pierre Messmer, alors ministre des Armées ».

¹⁶ La notion est de Gabriel Bonnot de Mably et synonyme de guerre civile.

¹⁷ Le Monde, publié le 11 avril 2011 à 19h16 - Mis à jour le 12 avril 2011 à 07h16.

¹⁸ Pierre Franklin Tavares, *Nicolas Sarkozy : relire le Discours de Dakar*, NEL, Abidjan, 2008.

La France, et c'est l'une de ses principales caractéristiques, un de ses traits distinctifs, son « réflexe », ne sait pas ce que veut dire rester neutre en Afrique noire, alors que dans le Maghreb elle sait se tenir éloignée et très respectueuse des États et des populations. Cette différence de traitement est devenue tout à fait intolérable aux classes moyennes d'Afrique noire francophone. D'autant qu'il ne viendrait jamais à l'idée du Chef d'État, du Premier ministre portugais ou du Premier ministre anglais de s'ingérer aussi ouvertement et de façon partisane dans les affaires intérieures africaines de leurs ex-colonies. S'ils agissent, c'est de façon discrète et de manière indirecte. Cette comparaison¹⁹ suffit à son enseignement. Car le zèle démesuré que met la France en Afrique noire, son interventionnisme aussi incohérent que partial, toujours sélectif jamais pondéré, sans cesse excessif et en aucun cas mesuré, ont fini par exaspérer et la décrédibiliser auprès des classes moyennes et des couches populaires noires qui nourrissant un fort ressentiment à son endroit, et, à tort, ont fini par confondre « la France » avec la politique africaine de l'Élysée, les pratiques de son armée et de certaines grandes entreprises françaises. L'abbé Grégoire s'est maintes fois plaint de la brutalité avec laquelle les Français traitaient les Noirs des colonies. Il n'hésitait pas à recourir à l'exemple portugais beaucoup plus humain.

Nul ne peut s'expliquer l'inouïe persistance, l'amplification sans précédent et le grand retentissement du « sentiment anti-français », s'il les met au seul compte des propagandes russe, chinoise et turque. Car le « sentiment anti-français » précède le sentiment pro-russe. Certes il est plus aisé d'accuser l'Ours russe que d'étudier de manière méthodique, historique et critique la vérité historique, comme refusent de le faire la quasi-totalité des « spécialistes » français (journalistes, universitaires, chercheurs, etc.) de l'Afrique noire, qui, dès lors qu'ils connaissent le répertoire des ethnies noires africaines et ont fait quelques voyages en Afrique, font *de facto* autorité. Ainsi, s'agissant de l'Afrique noire, pareil à ce qui jadis se passait dans l'Église et dénoncé par S. Brant, « on se prêche entre soi ses titres »²⁰ ; en cette belle matière, journalistes, universitaires, spécialistes de tous types et en toutes choses, se renvoient les honneurs de la méconnaissance et de l'inculture.

Le Discours de Brazzaville : entre racisme d'État et évolution historique

En réalité, le mal français et l'erreur française en Afrique noire sont bien plus profonds et bien plus anciens. Ils remontent et prennent racine républicaine dans le célèbre *Discours de Brazzaville*²¹ prononcé par le général Charles de Gaulle qui, s'il annonce et promet une autonomie relative aux colonies françaises d'Afrique, mais cela uniquement au sein même de l'Empire français, n'hésite pourtant pas à poinçonner dans le bronze, à inscrire dans le marbre une idée fautive et saugrenue, cristallisée en préjugé tenace et selon lequel, avant l'arrivée de la France en Afrique, il n'y avait pas de civilisation :

« Depuis un demi-siècle, à l'appel d'une vocation civilisatrice
vieille de beaucoup de centaines d'années, sous l'impulsion des
gouvernements de la République et sous la conduite d'hommes
tels que : Gallieni, Brazza, Dodds, Joffre, Binger, Marchand,

¹⁹ S'il est vrai que « comparaison n'est pas raison », il est en revanche tout aussi vrai qu'il n'y a jamais (d'exercice) de (la) raison sans comparaison.

²⁰ S. Brant, *De prendre l'état d'ecclésiastique*, op. cit., p. 214.

²¹ Charles de Gaulle, *Discours d'ouverture de la Conférence de Brazzaville*, 30 janvier - 08 février 1944.

Gentil, Foureau, Lamy, Borgnis-Desbordes, Archinard, Lyautey, Gouraud, Mangin, Largeau, **les Français ont pénétré, pacifié, ouvert au monde, une grande partie de cette Afrique noire, que son étendue, les rigueurs du climat,** la puissance des obstacles naturels, la misère et la diversité de ses populations **avaient maintenue, depuis l'aurore de l'Histoire, douloureuse et imperméable** ».

Ces propos-là sont aussi inouïs qu'insolites. Ils illustrent de manière claire et parfaite le fait que toute colonisation se forge toujours des justifications historiques et se donne un but moral et une ambition de progrès. Comment donc, dans ce passage, ne pas lire et entendre la pensée profonde du président du Comité français de la Libération nationale (CFLN) sur les Noirs africains des colonies françaises ? Que disent donc ces mots, sinon que c'est seulement « depuis un demi-siècle », c'est-à-dire vers 1894, que, grâce à la mission civilisatrice française, « une grande partie » de l'Afrique est sortie de « l'Aurore de l'Histoire » où elle était jusque-là « maintenue » par quatre principaux facteurs, dont trois sont d'ordre géographique (vaste étendue, climat accablant, obstacles géographiques) et un autre d'ordre sociodémographique (misère et diversité des populations).

La datation de ces infâmes paroles appelle au jour une question : que rappelle 1894, une année indirectement suggérée par *Le Discours de Brazzaville* prononcé à l'ouverture de la Conférence de Brazzaville ? À quelques années près, elle indique *La Conférence de Berlin* (également dénommée *Conférence de l'Afrique de l'ouest*) qui, sous la houlette d'Otto von Bismarck, eut lieu du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, entre quatorze (14) puissances européennes²², avec un triple objectif affiché : deux principaux, à savoir l'adoption des règles du découpage colonial et le partage méthodique des territoires ; un secondaire mais indispensable, les missions civilisatrices. Un fait est important : l'absence de tout Noir et de toute autorité africaine à la *Conférence de Berlin* : « Les peuples et les rois africains sont tenus à l'écart de toutes les discussions »²³.

Ce qui frappe et choque ici, c'est l'identité structurelle sous un triple rapport entre la *Conférence de Berlin* (1884 – 1885) et le *Discours de Brazzaville* (1944). En premier lieu, le repère chronologique donné par l'orateur Charles de Gaulle : « un demi-siècle » entre les deux conférences, ce qui fait de la première la source d'inspiration et la référence historique de la seconde ; en deuxième lieu, les deux conférences sont conçues et conduites selon le même format : pas de participants Noirs. En dernier, dans son Discours, Charles de Gaulle réaffirme avec assurance et brutalité la préservation des possessions françaises obtenues par les clauses de la *Conférence de Berlin*. Il n'est donc pas besoin d'être grand clerc pour voir que *Le Discours de Brazzaville* est le duplicata français de la *Conférence de Berlin* où la France fut représentée par deux « plénipotentiaires », les diplomates et juristes Alphonse Chodron de Courcel (arrière grand-oncle de Bernadette Chirac) et Édouard Engelhardt.

²² Pays participants : Allemagne, France, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Belgique, Espagne, Autriche-Hongrie, Danemark, États-Unis, Pays-Bas, Russie, Suède-Norvège et Empire Ottoman (Turquie).

²³ Wikipédia, *Conférence de Berlin*.

En effet, la lecture attentive du Discours d'ouverture de la Conférence de Brazzaville laisse apparaître un Charles de Gaulle applicateur scrupuleux et tatillon, zélé et enthousiaste de la totalité de l'*Acte général de la conférence de Berlin de 1885* qui organise la dépossession foncière de l'Afrique, son partage continental, l'exploitation de ses ressources naturelles et y entérine les libertés de navigation et du commerce des puissances européennes. Ce sont ces aspects-là qui retiennent l'intérêt de Charles de Gaulle. Le fait est si évident et révélateur que son Discours ne fait pas mention directe de l'application immédiate de l'article 6 relatif à « la suppression de l'esclavage et surtout [de] la traite des noirs »²⁴ ni de l'article 9 concernant l'absolue « interdiction de la traite des noirs », sur mer comme sur terre, et qui en fait un crime et un objet pénal²⁵. Car ce sera uniquement sur proposition écrite (contribution) de Félix Houphouët-Boigny (non participant) que « le travail forcé » pratiqué par la France et qui, de fait, est de l'esclavage (dissimulé)²⁶ et de la traite (déportation) des noirs, non seulement sera accepté comme un des thèmes de la Conférence de Brazzaville mais aussi supprimé dans les possessions françaises seulement en 1946 par l'adoption législative de la loi no 46-645 dite « loi Houphouët-Boigny ». En revanche, et ce point est saillant, son Discours reprend l'un des paragraphes du même article 6 qui porte sur la mission civilisatrice visant « à instruire les indigènes et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation ».

Il est un indice supplémentaire qui ne trompe pas, la formule utilisée par Charles de Gaulle sur l'action civilisationnelle de la France : « les Français ont pénétré, pacifié, ouvert au monde, **une grande partie** de cette Afrique noire ». Cette phrase, anodine en apparence, est pourtant loin d'être anecdotique. Elle reprend, latéralement, les fortes réserves émises par le représentant de l'Empire ottoman d'après lequel les territoires islamisés de l'Afrique doivent être considérées comme déjà civilisés et, par conséquent, ne sauraient entrer dans l'objet de la Conférence de Berlin. Le délégué allemand précise que ne sont concernées que les parties non civilisées de l'Afrique ». Il est, à cet égard, intéressant de rappeler la France et la Grande-Bretagne se définissent alors elles-mêmes comme « puissances musulmanes »²⁷. En tous les

²⁴ *Acte général de la conférence de Berlin de 1885, Déclaration relative à la liberté du commerce dans le bassin du Congo, ses embouchures et pays circonvoisins, avec certaines dispositions connexes ; Dispositions relatives à la protection des indigènes, des missionnaires et des voyageurs, ainsi qu'à la liberté religieuse*, Chapitre premier, article 6 : « Toutes les Puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires s'engagent à veiller à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence et à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout la traite des noirs... ».

²⁵ Chapitre II, Déclaration concernant la traite des esclaves, article 9 « Conformément aux principes du droit des gens, tels qu'ils sont reconnus par les Puissances signataires, la traite des esclaves étant interdite, et les opérations qui, sur terre ou sur mer, fournissent des esclaves à la traite devant être également considérées comme interdites, les Puissances qui exercent ou qui exerceront des droits de souveraineté, ou une influence dans les territoires formant le bassin conventionnel du Congo, déclarent que ces territoires ne pourront servir ni de marché ni de voie de transit pour la traite des esclaves, de quelque race que ce soit. Chacune de ces Puissances s'y engage à employer tous les moyens en son pouvoir pour mettre fin à ce commerce et pour punir ceux qui s'en occupent ».

²⁶ Perspective Monde : « Le travail forcé diffère de l'esclavage, car celui qui le pratique reste libre en droit, bien qu'il puisse être réquisitionné pour effectuer des travaux. **Dans la pratique, il s'agit toutefois d'un semi-esclavage qui est au centre du système d'exploitation colonial. Il repose sur une base raciste**, partant du préjugé que les Africains n'aiment pas travailler et qu'il faut les y obliger. Ceux-ci sont donc **conscrits pour effectuer des travaux d'utilité publique de toutes sortes** (construction de routes, voies ferrées, etc.). Avec le développement de l'économie, **le travail forcé est ensuite étendu aux compagnies qui ont des privilèges pour exploiter des terres ou des mines**. Toutefois, les entrepreneurs africains n'ont pas accès à cette main-d'œuvre lorsqu'ils sont en concurrence avec des Européens. **Pour la plupart, les travailleurs étaient sous-alimentés et obligés de travailler aussi sur les plantations pour survivre. Pour garder le système en place, les autorités françaises comptaient sur un système répressif, ce qui limitait les révoltes**. Bien qu'officiellement aboli en 1946, **le travail forcé continua jusqu'à l'indépendance dans certains territoires comme le Gabon et le Congo français** », 11 avril 1946, *Suppression du travail forcé en Afrique francophone*, École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, Québec, Canada.

²⁷ Turquisme : « les délégués anglais et turcs tiennent à cette égalité interconfessionnelle. Saïd pacha [Mehmet Sait Paşa] pense à l'extension de l'Islam et contribue à la substitution (alinéa 3 de ce qui sera l'article 6) de l'expression « édifices religieux » à la rédaction initiale « églises, temples et chapelles », assurément de connotation chrétienne. France et Grande-Bretagne saisissent l'occasion (1er décembre) de rappeler que, par leurs empires, elles sont des puissances musulmanes et ont à cœur de respecter les intérêts et les susceptibilités religieuses de leurs sujets musulmans. Le baron de Courcel [le délégué français] rend hommage « à la libéralité avec laquelle la Porte accorde non seulement sa protection mais même son appui aux missions catholiques qui, en Turquie, relèvent de la juridiction française ». L'Italie souhaiterait que la protection des

cas, au terme des débats, « la Turquie { obtiendra } que **la côte africaine du Nord-est, qui est ottomane, est exclue de l'espace africain envisagé** »²⁸.

Tout dans le Discours de Brazzaville transpire abondamment le *racisme ordinaire*²⁹ et le *racisme d'État*³⁰ formulé, théorisé et mis en pratique par Jules Ferry.

Chacun se souvient, ici, de la phrase de Jules Ferry prononcée à l'Assemblée nationale lors de son Discours sur *Les fondements de la politique coloniale (28 juillet 1885)*³¹, cinq mois à peine après la Conférence de Berlin : « Il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures ». Il vaut de préciser qu'en tout début de son propos, Jules Ferry définissait son système colonial et son expansion (principes, mobiles et intérêts) en le justifiant par trois idées : « Je disais, pour appuyer cette proposition, à savoir qu'en fait, comme on le dit, la politique d'expansion coloniale est un système politique et économique, **je disais qu'on pouvait rattacher ce système à trois ordres d'idées** ; à des idées économiques, à des idées de civilisation de la plus haute portée et à des idées d'ordre politique et patriotique ».

Seuls les députés d'extrême gauche protestèrent avec véhémence et fougue, évoquant la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Car ils comprirent que, de fait, ce discours remettait en cause les fondements même de la Révolution française. La gauche, le centre et la droite applaudirent et approuvèrent le discours colonialiste et raciste de Jules Ferry. Marc Fayad a livré une courte et excellente analyse de ce discours³². Toutefois, nous recommandons la lecture intégrale de ce stupéfiant discours tel que consigné dans les archives de l'Assemblée nationale³³. Pour ajouter du piment, rappelons qu'au moment de la Conférence de Berlin Jules Ferry était le Chef du gouvernement français. Ainsi, « un demi-siècle » plus tard, Charles de Gaulle ne fera que répéter et valider de nouveau le « racisme d'état » et le racisme colonial de Jules Ferry qui lui-même cautionna les clauses abjectes de la Conférence de Berlin.

Ainsi, en 1944, après avoir « civilisé » les Noirs d'Afrique à partir de 1885, et parce qu'elle les aurait civilisés de date récente, la France ne saurait admettre qu'ils deviennent autonomes. Elle leur impose donc, par devoir et de bon droit, les limites juridico-politiques aux possessions françaises formulées par le *Discours de Brazzaville*. Toute l'historiographie gaullienne en Afrique est ainsi conçue. Et a toujours servi de fondement à la politique africaine de la France.

Comment admettre que de tels propos aient pu être lancés sans qu'ils aient donné lieu à une protestation d'indignation ? Ces mots, tout à fait ahurissants et révoltants, montrent un Charles de Gaulle et un René Pleven, alors Commissaire aux colonies, arrogants, méprisants et

missionnaires s'étendit à toute l'Afrique ; ce ne pourrait être qu'un vœu, objecte le délégué français. Mais même sous cette forme, on sortirait du cadre de la conférence et il n'y pourrait souscrire car, indirectement peut-être, l'empire ottoman serait visé. Le délégué allemand Busch le rassure : la formule ne concerne que « les parties non civilisées de l'Afrique ». Chacun pense, à l'évidence, à la lutte d'influences qui se joue en Mer autour de Massaouah, que l'Italie se prépare à occuper et qui est, par l'Égypte, de souveraineté ottomane ».

²⁸ *Ibid.*

²⁹ La classification des populations et des peuples en « races supérieures » et « races inférieures ».

³⁰ Le racisme d'État est le racisme ordinaire érigé en politique publique ségrégationniste ou institutionnalisé, en vue de la domination et de la servitude d'un groupe « racial » (ethnique) déterminé, de son exclusion politique, du maintien de l'appareil productif d'un pays dans une division du travail (intérieur et international) ainsi que de l'exploitation des ressources d'un territoire.

³¹ Assemblée nationale, *Grands discours, Jules Ferry (28 juillet 1885)*, LCP.

³² Marc Fayad, *Jules Ferry, un athée qui se croyait de "race supérieure"*, Le Point, 22 août 2013.

³³ Nous en mettons la copie, à la fin de notre article, en annexe.

faisant preuve d'une méconnaissance profonde de l'histoire universelle et, plus encore, de l'histoire d'Afrique, au profit d'un préjugé français sanctuarisé. Comment de telles paroles ont-elles pu être prononcées sur le sol africain, sans que l'auditoire n'ait rien eu à redire et qui, par la suite et jusqu'ici, n'a pas encore été théoriquement dénoncée ? Ce fait étonnant se comprend, dès lors que parmi les participants il n'y eut aucun Noir des colonies présents, à l'exception de Félix Éboué, originaire de Guyane et Gouverneur de l'Afrique Équatoriale Française (AEF). La composition de l'auditoire explique ce méprisant passage et la liberté de ton de l'exposé qui fonde et étale sans fard un racisme inouï. En effet, on y dénombre « 21 gouverneurs, 9 membres de l'Assemblée consultative, et six observateurs envoyés par le gouvernement général de l'Algérie, et les Résidences générales de Tunisie et du Maroc. **Aucun indigène africain n'y prend part, six envoyant cependant des rapports qui sont lus au cours d'une séance consacrée au problème de la coutume familiale et sociale** »³⁴.

Littéralement, tous les Indigènes noirs ne sont que des *sauvages* auxquels, par mission, la France aura généreusement su apporter récemment la civilisation et qui, en raison de cela même, doivent lui rester éternellement redevables. C'est pourquoi ce Discours ajoute et leur fixe des limites : « **toute possibilité d'évolution [des colonies] hors du bloc français et toute constitution, même lointaine, de self-government** » y sont catégoriquement exclues.

Cette conférence pose la fondation et construit le fondement du système qui, quelques années plus tard, recevra une appellation aussi connotée que condamnable : la France-Afrique qui, conformément aux directives de ce *Discours de Brazzaville*, déploie une idéologie tronquée de l'histoire et dont l'architecture repose sur la combinaison de trois visions de l'Afrique : tout d'abord, l'affirmation qu'elle ne serait que récemment entrée dans l'histoire universelle ; ensuite, mais en raison même de ce qui précède, l'Afrique serait et resterait historiquement débitrice vis-à-vis de la France qui l'aurait introduite dans l'histoire ; enfin, l'Afrique devra être culturellement endettée et politiquement obligée à l'endroit de la France. Cette idéologie met en place une sorte de *contrainte éternelle* qui est, en dernière instance, le point d'appui sur lequel se construisent et rebondissent toutes les politiques publiques extérieures de la France en Afrique noire francophone depuis cette date. C'est elle qui justifie le recours obstiné et massif de la France à la force armée en Afrique, de Madagascar (1947 - 1948) au Cameroun (1955 - 1962), du Biafra (1967 - 1970) au Zaïre (1978), du Rwanda (1994) à la Centrafrique et au Mali actuels.

Ces ingérences militaires n'auront été, pour l'essentiel, qu'une malheureuse suite de violence qui obéissent à l'application stricte et à l'extension d'un préjugé qui n'est que la *synthèse* gaulliste ou le *condensé* gaullien de tous les préconçus esclavagistes, de tous les actes coloniaux et des pratiques impériales et impérialistes ; préjugé qui, en suite logique, a prévu et préparé les indépendances *formelles* et jamais *réelles*. Le *Discours de Brazzaville* pose le cadre, l'orientation et les limites. Dans un rapport de type ontologique, cela signifie que la France est le Tout et l'Afrique une (sa) partie. C'est l'essence et le modèle du lien impérial. Aussi la relation du Tout à sa partie est-elle réputée intangible. Et le *Discours de Brazzaville* ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme de façon péremptoire, édicte et entend : « **affirmer et garantir**

³⁴ Cette Conférence adoptera deux réformes : 1/ la suppression du travail forcé proposé par Félix Houphouët-Boigny par l'abolition du Code de l'indigénat ; 2/ la politique d'assimilation des colonies exposée par Félix Éboué.

l'unité politique infrangible du monde français ». Il est instructif de s'intéresser à la signification du mot « infrangible ». Son étymologie est ici suggestive. Le vocable a été conçu à partir de son contraire, le terme « frangible » issu du moyen français du XVI^e, lui-même tiré du latin *frangere* qui veut dire « briser » et préfixé avec le privatif « in ». *In-frangible* désigne donc cela même « qui peut être brisé ». Le *Discours de Brazzaville* pose et expose un *in-frangible*, autrement dit ce qui ne peut et ne doit pas être *brisé*.

C'est encore dans le registre de cette infrangibilité que s'inscrivent les lourdes erreurs et fautes commises par Charles de Gaulle, Jacques Foccart et Félix Houphouët-Boigny dans le déclenchement de la terrible *Guerre* (civile et de sécession) *du Biafra* qui, du 6 juillet 1967 au 15 janvier 1970, fera plus de deux millions de morts au Nigeria³⁵. Sous ce rapport, l'objectif premier de cette guerre incitée et entretenue par la France de Charles de Gaulle était bien de rendre *frangible* le Nigeria afin d'affermir « la politique infrangible du monde français » comme l'écrira plus tard Jacques Foccart³⁶.

Massacres coloniaux : violences militaires d'État

Faut-il le rappeler, les dates parlent et toujours parleront. Elles offrent, entre autres, des repères et une vue d'ensemble d'un phénomène. Dans le cas qui nous occupe, un ouvrage, *Massacres coloniaux*³⁷ témoigne d'une série de dates qui sont des marqueurs. L'auteur, Yves Benot, intellectuel français de renom, l'un des plus fins connaisseurs et parme les défenseurs de l'Afrique, dont les analyses, toujours actuelles, ne s'apparent en rien aux banalités, clichés et autres trivialités des nouveaux « spécialistes » qui portent le « bonnet à grelots »³⁸, tel Vincent Hugué qui, pour employer une expression ancienne et toujours adéquate, a « l'âne sur la nuque »³⁹ ou Bernard Henri Lévi qui « mérite l'âne sur son dos »⁴⁰ et qui, tout autant, a qualité à « coiffer le folâtre bonnet »⁴¹ ; Yves Benot, disions-nous, dont la probité scientifique est unanimement admise, rappelle les grandes dates des principales boucheries et violences françaises sous la IV^e République : Rabat Fès (1944), Sétif (1945), Thiaroye (1^{er} décembre 1944 : 38 ou 40 liquidations de tirailleurs sénégalais), Douala (septembre 1945), Conakry (octobre 1945), Haiphong (bombardement de décembre 1946 : 6000 morts), Madagascar (1947 - 1948 : 89000 morts), Côte d'Ivoire (1949 - 1950), Maroc, Tunisie.

Il y dresse une *Chronologie sommaire*⁴² (donc incomplète) de l'épouvante, à laquelle il faut bien évidemment ajouter les massacres militaires entre la fin de la IV^e et le début de la V^e République, tout particulièrement les terribles « expéditions punitives » du haut-commissaire Pierre Messmer au Cameroun, contre les Indépendantistes armés et la liquidation physique des leaders dont le plus charismatique, fondateur et secrétaire-général de l'UPC, Ruben Um Nyobé, le 13 septembre 1958, près de Boumnyebel, avant que son cadavre dénudé ne soit attaché à une corde, tiré par un véhicule militaire, trempé de boue et trainé publiquement par tout le village,

³⁵ Wikipédia, *Guerre du Biafra*.

³⁶ Jacques Foccart : « De mon point de vue, le Nigéria était un pays démesuré par rapport à ceux que nous connaissions bien et qui faisait planer sur ceux-ci une ombre inquiétante ».

³⁷ Yves Benot, *Massacres coloniaux, 1944 – 1950 : la IV^e République et la mise au pas des colonies françaises*, coll. Sciences humaines et sociales, Édition la Découverte et Syros, Paris, 1994, 2001.

³⁸ S. Brant, *Du salaire de la sagesse*, *op. cit.*, p. 319.

³⁹ S. Brant, *Des fous accablés*, *op. cit.*, p. 230.

⁴⁰ S. Brant, *Des fous accablés*, *op. cit.*, p. 231.

⁴¹ S. Brant, *Des mauvaises manières de table*, *op. cit.*, p. 339.

⁴² Yves Benot, *op. cit.*, pages 182 à 192.

afin de servir d'exemple intimidant et de trophée. Quel type de victoire offre un tel spectacle, une liquidation extra-judiciaire ? *Le Triomphe*, à Rome, était différent.

Les classes moyennes africaines urbanisées, l'intelligentsia en particulier, ont gardé une mémoire vive de toutes ces violences militaires françaises passées. Elles ne cessent de le rappeler, en toutes occasions.

Et cette « récollection du souvenir »⁴³ des atrocités militaires françaises, placée au cœur du « sentiment anti-français », est une *intentionnalité* (visée) qui va augmentant sa dynamique et renforce son intensité par l'accrétion d'autres facteurs : ainsi, le ressentiment né des multiples procès, en France, dit des « biens mal acquis » et ceux de la Cour pénale internationale, à La Haye, dont les inculpés ne sont, tout compte fait et comme par hasard, que des Présidents noirs d'Afrique. Ainsi, toutes les arrestations, les transferts, les mises en examen, inculpations, condamnations, quand bien même ces dernières seraient justifiées, choquent et/ou révoltent une large partie des opinions publiques qui les dénoncent. Seuls les Noirs, estiment-ils, y sont jugés. Et uniquement parce que ce sont des Noirs. C'est pourquoi la convocation des Le Drian, père et fils, par la Justice malienne, au motif de corruption pour l'attribution un marché public, a aussitôt revêtu un caractère d'audace et de liberté à l'égard de la France. Les tribunaux africains s'offrent de nouvelles possibilités de suites judiciaires et de poursuites contre des dirigeants français.

Domination et servitude monétaire : le Franc CFA

Il y a également, avec son effet de *redoublement* de puissance (Søren Kierkegaard) du « sentiment anti-français » et comme facteur de mobilisation, **l'épineuse question du Franc CFA** perçue, vécue et présentée, il faut le redire et à juste titre, comme symbole, instrument et mécanisme d'asservissement et de dépendance monétaire des économies africaines noires francophones.

D'où vient et comment naît le Franc CFA ? La Conférence de Bretton Wood, qui fixe le nouvel ordre monétaire mondial (suprématie du Dollar, BM, FMI), a lieu du 1^{er} au 22 juillet 1944⁴⁴, soit six (6) mois après le Conférence de Brazzaville qui s'est tenue du 30 janvier au 8 février 1944. La création du Franc CFA, elle, date officiellement du 26 décembre 1945, soit un peu moins de deux ans après la Conférence de Brazzaville, et en application de la ratification, par la France, des *Accords de Bretton Wood*.

Ainsi, le Franc CFA, dont l'acronyme signifiait initialement Franc des Colonies d'Afrique deviendra Franc de la Communauté financière d'Afrique. Certes, il y a modification du nom de cette monnaie, mais, bien étonnamment, son acronyme demeure identique. Quant au fond, rien n'a donc changé. Aujourd'hui, il est proposé de changer cet acronyme-là qui laisse subsister un tracé monétaire de type colonial. En tous les cas, ces brefs rappels montrent que le Franc CFA (1945) est triplement encadré par la Conférence de Berlin (1884-1885), la Conférence de Brazzaville (1944) et la Conférence de Bretton Wood (1944). Or il n'est généralement pas mention de ce point capital. Cependant, ces rappels aident à expliquer et

⁴³ Hegel, *Phénoménologie de l'Esprit*, Tome II, Aubier-Montaigne, Paris, 1941, pages 312 à 313.

⁴⁴ Conférence de Bretton Woods (Conférence monétaire et financières des Nations-Unies), réunira 44 pays alliés, et se déroulera au Mount Washington Hotel, dans la ville de Bretton Wood, dans l'État du New Hampshire, aux États-Unis.

mieux comprendre pour quelles raisons le Franc CFA est aujourd'hui tant décriée, parce que définie par ses adversaires et surtout détracteurs comme une sous-monnaie française (parité avec l'Euro garantie par la France), un signe évident de soumission monétaire (fabrication à Chamalières en France), une monnaie factice (non échangeable en France) et une monnaie détenue par son créateur (50% des réserves de change⁴⁵ ou de devises des 14 États-FCFA sont consignés et retenues dans les comptes du Trésor français comme un dépôt de garantie du FCFA).

C'est la monnaie de l'opprobre, clament ses pourfendeurs et boutefeus. Et, il n'y a pas si longtemps, à l'occasion de débats sur les causes de l'immigration africaine, l'extrême-droite italienne et ses leaders⁴⁶ ont publiquement dit que le Franc CFA en était la raison principale. Cette mèche allumée, une autre affirmation l'a transformée en incendie : « les Allemands disent que les Français volent chaque année plus de 400 milliards de dollars [ou d'euros selon les versions] à l'Afrique par le mécanisme du FCFA »⁴⁷. La conviction est fortement ancrée et vaut désormais comme vérité. Et plus elle est réfutée, plus elle gagne en force et en crédibilité⁴⁸. Les articles du Figaro, de Libération⁴⁹ et autres médias⁵⁰ qui ont recueilli les analyses de grands monétaristes français ne parviennent pas à la déconstruire.

La controverse se focalise autour de trois points cruciaux des « réserves en devises » : l'existence même d'une telle réserve (continuité coloniale), son mécanisme (contrôle direct, contrat de dépôt avec le Trésor français, taux d'intérêt et prêts) et son montant (ou 400 ou 72 milliards d'Euros). Or les contre-analystes portent l'essentiel de leurs explication et réfutation sur le montant qu'ils ramènent de 400 à 72 milliards d'Euros. Quelle importance revêt une telle précision même juste ? Elle réajuste et changent les proportions. En effet, si le premier montant (inouï et considérable) représente (en valeur relative) 15,99% du PIB français (2021 : 2501 milliards d'Euros), le second en représente 2,87%. Toutefois, là n'est pas l'essentiel, qui porte sur l'existence même de cette réserve. C'est la polémique rapportée à trois catégories aristotéliennes : l'*être* (substance, existence) d'une chose, la *qualité* (nature), en l'espèce le Franc CFA, et sa *quantité* (nombre et/ou étendue), son montant. Libération et le Figaro se sont plutôt intéressés à la *quantité* et suggèrent un autre mécanisme (panier de devises) et non pas la suppression de l'*être* du Franc CFA. Il y a bien trois grandes écoles de penser : d'abord, les « souverainistes » qui ne visent que la suppression de l'*être* de cette monnaie ; ensuite, les « conservateurs » qui, désirant sauvegarder la *quantité*, veulent que cette monnaie reste en l'état, enfin, les « réformateurs » qui proposent des aménagements de forme (appellation nouvelle de la monnaie, retrait physique des fonctionnaires français des instances de décision et modification de la gestion des comptes d'opération).

⁴⁵ Ces réserves sont fixées comme double garantie, celle de la convertibilité et celle de la parité avec l'Euro.

⁴⁶ Par Guillaume Poingt, *L'Italie accuse la France de coloniser l'Afrique avec le franc CFA*, Le Figaro, Économie, le 19 août 2017 et le 22 janvier 2019.

⁴⁷ C'est désormais une conviction qui vaut comme vérité. Ce montant est viral sur les réseaux sociaux. Voir le « Paradoxe nègre ».

⁴⁸ Sékou Konaté, *La France vit sur des rackettes et braquages sur des Africains*, billet de blog, Le Club Médiapart, 29 mai 2021. Le mot « rackettes » est écrit ainsi par l'auteur de l'article.

⁴⁹ Vincent Coquaz, *Non, la France ne pille pas chaque année « 440 milliards d'euros aux Africains à travers le franc CFA »*, CheckNews, 29 janvier 2019.

⁵⁰ Franceinfo : Afrique, *Désintox. Non, les pays africains ne versent pas 440 milliards d'euros chaque année à la France*, 6 février 2019. Ivoire Business, *Scandale : Selon un journal Allemand, l'Afrique verse 400 milliards d'euros par An à la France*, 7 novembre 2016.

Or viser et abolir l'être du Franc CFA, c'est *de facto* en supprimer la *qualité*, la *quantité* et la *relation* (avec le Trésor français). En définitive, les articles de Libération et du Figaro n'ont fait que conforter les partisans du FCFA (conservateurs et réformateurs) et, simultanément, sont parvenus à augmenter la suspicion de ses adversaires résolus, les thuriféraires de la souveraineté monétaire.

Sous ce rapport, les multiples prises de positions et les atermoiements du président Emmanuel Macron montrent qu'il oscille en permanence entre deux orientations opposées : la première est celle, pourrait-on dire, du chantage à la monnaie telle que formulée en termes clairs et de façon brutale par Georges Pompidou dans sa réponse à son homologue togolais sur la sortie du Franc CFA, durant sa visite à Lomé le 22 novembre 1972 : « M. Pompidou, écrit Philippe Simonnot, a répondu que l'indépendance et la souveraineté des partenaires de Paris « ont leurs limites dans la garantie que donne l'État français », car « le franc C.F.A. s'effondrerait demain s'il n'y avait pas la garantie » de la France. »⁵¹. Mais pourquoi Georges Pompidou fut-il autant « bouffi d'orgueil »⁵² ?

Cette réaction d'orgueil, à bien y voir, réaffirme les clauses des trois conférences de Berlin, Brazzaville et Bretton Wood. Emmanuel Macron reprend l'orgueil de G. Pompidou, il est vrai avec plus de douceur, lorsqu'il dit : « Le Franc CFA est un non sujet pour la France » (Ouagadougou) ou « La France n'est pas le maître mais le garant du Franc CFA. Si un État décide de sortir de la zone CFA, il peut le faire ». Il est moins menaçant mais l'avertissement est net. Ce type de propos ne fait qu'attiser « le sentiment anti-français ». La seconde attitude se rapproche à maints égards de celle de Dominique Strauss-Kahn prônant une réforme par l'introduction d'un panier de devises auquel serait rattaché le Franc CFA. Emmanuel Macron dit : « c'est un sujet qu'on doit pouvoir ouvrir et qu'on a décidé d'ouvrir ensemble avec nos partenaires africains, de manière apaisée, sans culte du symbole, sans tabou ni totem », lors de la visite à Paris du président ghanéen Nana Akufo Addo.

Ces deux positions contrastées ont conduit aux trois récentes réformes du Franc CFA qui, cependant, ont été qualifiées de réformettes ne touchant pas à l'existence du Franc CFA mais uniquement aux symboles⁵³.

Les diasporas et les Africains Français

Outre la question monétaire, entrent en ligne de compte les **attitudes nouvelles des diasporas noires** installées en France et de la **communauté franco-africaine**. L'une et l'autre, continument déclassées et marginalisées en France depuis une trentaine d'années, affichent des approches critiques de leur relégation dans le système productif, dans l'appareil éducatif et la vie publique. On note que, contrairement aux périodes passées, elles n'exaltent plus la France qu'elles accusent parfois d'être des appuis inconditionnels et directs des dictatures et tyrannies africaines. Il paraît donc tout à fait vain, comme cela est tenté depuis quelques mois, de les mobiliser comme passerelle entre la France et l'Afrique noire. Il s'agit presque toujours

⁵¹ Philippe Simonnot, M. Pompidou met en garde les Africains contre une révision fondamentale des accords monétaires avec la France, Le Monde, Archives, 24 novembre 1972.

⁵² S. Brant, *L'apologie du poète*, op. cit., p. 346.

⁵³ Le changement de nom du Franc CFA en Eco, suppression du Compte d'opérations où sont logés les réserves de change et retrait des fonctionnaires français au sein de la BCEAO.

d'actions improvisées qui restent sans effet autres que médiatiques et illusoires, qui n'ont pas de lendemain ni de portée à moyen ou à long terme.

La France est surclassée et non pas déclassée

Puis il y a l'évolution récente du **contexte géopolitique** qui, comme condition objective et cadre matériel, conforte et donne une épaisseur et un écho au « sentiment anti-français ». En effet, de profonds bouleversements historiques sont en cours qui remettent en cause le vieil ordre mondial, ce dont l'intelligentsia et les classes moyennes ont parfaite connaissance et les classes populaires le pressentiment. Le monde est devenu multipolaire et le sera encore plus dans les prochaines décennies. Cette caractéristique est à la fois cause et effet de la nouvelle **concurrence multiforme** entre grandes puissances en Afrique, un continent dont les projections assurent qu'elle deviendra l'un des principaux marchés de consommation, avec une population en constante augmentation et une classe moyenne qui devrait fournir plus de huit cents millions de consommateurs. C'est la formation irréversible de cette classe moyenne qui porte et exporte « le sentiment anti-français ».

Les pays de l'Union Européenne, malgré leurs réelles divergences d'intérêt, tentent de maintenir collectivement leurs positions respectives. Les États-Unis sont de retour avec leurs puissants nouveaux investissements. Le Canada demeure une force silencieuse et sûre d'elle-même. Le Royaume Uni conserve ses avantages passés. Le Brésil avait une politique africaine pro-active que Lula, dès sa victoire à la présidentielle, relancera de façon vigoureuse. La Russie propose à l'Afrique sa détermination et l'assurance sécuritaires. L'Inde n'hésite pas à y afficher sa solidité commerciale. La Chine surpuissante s'y enracine et est devenue incontournable. L'activisme méthodique de la Turquie remue toutes les certitudes. La percée d'Israël est aussi fulgurante qu'inattendue. Les pays d'Amérique latine, en particulier la Colombie, sont à l'affût et ouvrent de nouveaux horizons. Les États du Moyen-Orient répandent leurs financements. Taïwan, même affaibli sur le plan diplomatique, n'est pas en reste. La Corée du Sud, modeste, est encore présente. Le Japon affine sa stratégie pour rester dans la grande course à l'Afrique. Les fortes liquidités du Liban (chiite) offrent de surprenantes possibilités. Bref, la rivalité est générale et relancée a pour effet immédiat la modification des tableaux des investissements en vue du financement des projets. Bref, tous ces États ont mesuré l'importance de l'Afrique dans le demi-siècle qui vient, tant en termes de ressources, de consommation, de matières premières et d'investissements. De nouveau, l'Afrique offre un vaste débouché aux grandes et moyennes puissances. Les appétits sont grands.

Et comment ne pas remarquer que, parmi les puissances économiques en compétition, la Russie et la Turquie (Empire ottoman)⁵⁴, présentes à la Conférence de Berlin mais n'ayant rien obtenu du vaste découpage territorial de l'Afrique, semblent à présent prendre comme leur revanche par leur activisme ?

Cette rivalité n'est pas livrée au hasard. Elle oppose trois grands regroupements d'États qui se livrent actuellement une concurrence acharnée : en premier lieu et depuis quelques années, le G7⁵⁵ et leurs rivaux directs, les BRICS⁵⁶. C'est l'opposition principale ; puis et depuis

⁵⁴ Turquisme, *La conférence de Berlin sur le partage de l'Afrique (1884-1885) : quand l'Empire ottoman faisait partie des puissances coloniales européennes*, vendredi 7 juin 2019 ; Jean-Claude Allain, « La conférence de Berlin sur l'Afrique (1884-1885) », in *L'Afrique noire depuis la conférence de Berlin (1884-1885)*, Colloque international organisé par le Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie modernes (Berlin, 13-16 mars 1985), Paris, CHEAM, 1985.

⁵⁵ Le Groupe des 7 ou G7 regroupe sept pays membres aux économies dites avancées : l'Allemagne, le Canada, les États-Unis, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni (et l'Union européenne).

⁵⁶ Les BRICS est un ensemble économique (et de plus en plus politique) qui réunit cinq (5) pays membres : le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud.

peu, l'E7⁵⁷ et les BRICS-MNA⁵⁸ tentent une percée ; ensuite le PPICS⁵⁹ qui n'entend pas rester à l'écart de cette compétition mondiale et, très bientôt, les Next Eleven⁶⁰. En outre, dans les années à venir, selon la Coface⁶¹, devrait surgir un nouveau groupe majoritairement formé de pays africains : le Kenya, la Tanzanie, la Zambie, le Bangladesh et l'Éthiopie. Sous ce rapport, en rappelant le poids économique et l'importance démographique du Nigeria, de l'Afrique du Sud et du Ghana, comment ne pas voir qu'il s'agit de pays presque exclusivement anglophones.

Dès lors, faut-il ne pas remarquer que tous les pays francophones noirs, pour la plupart situés en Afrique subsaharienne (ouest), en y incluant Haïti, ne figurent pas dans les prévisions des instituts spécialisés ? Un peu comme si ces pays-là ne pouvaient pas s'élever au rang de compétiteurs. Or, et ce point est important, le « sentiment anti-français » ne voit pas dans cet état de fait qu'une simple coïncidence mais, bien plutôt, impute la responsabilité historique de cette impossibilité à la domination de la France ; d'où le slogan et l'exigence répétée de la souveraineté monétaire par l'abolition du Franc CFA et le retrait des armées françaises, qui sont toutes deux forces comme les deux faces d'une seule et même pièce : la France.

L'Afrique : affrontements entre blocs économiques

Mais l'on comprend bien mieux la vivacité de ce « sentiment anti-français » lorsqu'on la renvoie aux exceptionnelles performances des blocs économiques en compétition, et desquelles les *sentimentalistes* anti-français tirent argument. Apprécions quelques indicateurs macro-économiques. En premier lieu, il ressort que l'addition des PIB des pays membres des BRICS est presque équivalent à celui du G7. En outre, les PIB cumulés du E7 ne dépassent-ils déjà ceux du G7 ? C'est donc un double bouleversement, qui change la face du monde. En effet, nous sommes en présence d'une subite bascule et nous assistons à une rapide inversion des rapports de forces économiques et financières à l'échelle mondiale. Et, selon certains analystes, dans trois ans, en 2025, les BRICS devraient représenter 40% du PIB mondial, alors que sa part totale n'était que de 16% il y a à peine douze ans. Cette progression est plus que fantastique.

Au reste, dans l'ordre économique, le classement des pays membres des BRICS est significative :

Si les BRICS représentent 41% de la population mondiale, un de ses membres, la Chine, est en passe de devenir la première puissance économique devant les USA. Plus étonnant, si elles se confirmaient, les projections placent un autre de ses membres, l'Inde, devant la Chine dans quelques années et un autre, la Russie, pourrait se situer devant la France et le Royaume Uni.

Jim O'Neill le dit en des termes on ne peut plus clairs : « Le PIB chinois supérieur à 14 000 milliards de dollars (en 2019) équivaut, écrit-il, à plus de deux fois le PIB cumulé des autres

⁵⁷ Le groupe E7 est composé de pays membres aux économies dites émergentes : la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie, le Mexique, l'Indonésie et la Turquie. Il peut être conçu comme une extension des BRICS, puisque le Mexique, l'Indonésie et la Turquie y sont adhérents.

⁵⁸ L'abréviation MNA renvoie à trois pays : le Mexique, le Nigeria et l'Arabie Saoudite. EENI : « La superficie totale BRICS-MNA : 44 783 549 kilomètres carrés (Superficie terrestre mondiale : 150 386 640) ; PIB nominal BRICS-MNA : 18 053 954 millions de dollars (monde : 73 434 000) ; PIB par habitant moyen BRICS-MNA : 9 663 (moyenne mondiale : 9 995) ». Ces données sont fournies par EENI, *op. cit.*

⁵⁹ Le PPICS comprend la Colombie (première économie sud-américaine), l'Indonésie, le Pérou les Philippines et le Sri Lanka.

⁶⁰ Les Next Eleven (Les Onze prochains émergents) : le Bangladesh, l'Indonésie, l'Égypte, la Corée du Sud, l'Iran, le Mexique, le Nigeria, le Pakistan, les Philippines, la Turquie et le Viêt Nam.

⁶¹ Coface for trade, *Coface identifie 10 pays émergents qui talonnent les BRICS*, Risque pays et études économiques, Actualités et Publications, 25 mars 2014.

BRICS. La taille de la Chine signifie à elle seule que le poids économique total des BRICS est désormais supérieur à celui de l'Union Européenne (UE) et se rapproche de celui des États-Unis »⁶². Une telle évolution est tout simplement impressionnante. Si en 2020, le PIB Nominal des BRICS s'élevait à 20 545 495 M€⁶³, il n'était que de 11 221 milliards USD en 2011 et de 14 000 milliards USD en 2014. Cette fulgurante progression est d'autant plus éclatante qu'elle dépasse les 18 874 milliards USD du PIB nominal de l'Union Européenne en 2021 et quasi-égale les 20 940 000 milliards USD des USA en 2020.

Ce poids des BRICS se retrouve dans le classement mondial par *PIB nominal*⁶⁴, où les pays membres occupent des places de haut rang : la Chine est deuxième, la Russie septième, le Brésil neuvième, l'Inde douzième et l'Afrique du Sud en trente-troisième. En 2015, leur PIB nominal cumulé s'élevait à 16,92 billions (milliards) de USD, soit 23,1% du PIB mondial.

De même dans le classement des *PIB en parité de pouvoir d'achat*⁶⁵ : la Russie est deuxième, la Chine en troisième position, l'Inde en sixième, le Brésil en septième et l'Afrique du Sud en vingt-cinquième. Et selon les projections, dans moins d'une vingtaine d'années, les PIB cumulés des BRICS devraient égaler voire dépasser ceux du G7.

Ce dynamisme est doublement confirmé par les faits. D'une part, par la progression exponentielle du commerce intra-BRICS qui atteste l'existence d'un vaste marché interne et qui atténue la dépendance vis-à-vis du marché européen-occidental. Ainsi, en neuf ans, de 2006 à 2015, la progression a été de 163%⁶⁶. D'autre part, par le fait que les BRICS créent désormais plus du quart de la richesse mondiale et la moitié ou les deux tiers de la croissance mondiale.

C'est que trois des cinq pays membres des BRICS sont classés parmi les « dix premières puissances économiques mondiales » : la Chine à la deuxième place, l'Inde à la septième et le Brésil à la neuvième. Quant aux deux autres, la Russie, elle, est à la onzième place et l'Afrique du Sud, puissance africaine, entre « la 32^{ème} et la 35^{ème} place.

Ces grands succès économiques, qui ravivent la compétition entre les BRICS et le G7, ont conduit les premiers à se doter, en juillet 2014, lors du fameux Sommet de Fortaleza (Brésil), de deux nouveaux instruments bancaires et financiers : 1/ la création de la New Development Bank (NDB BRICS) ou Nouvelle Banque de Développement (NBD-BRICS) dont le siège social est fixé à Shanghai (Chine), avec un capital initial de 50 milliards USD rapidement élevé à 100 milliards USD ; 2/ d'un Fonds de réserve, plus exactement d'une « réserve d'arrangement de devises » de l'ordre de 100 milliards USD. L'utilité de ces deux instruments est de fournir des prêts d'abord aux pays membres puis à quelques autres, jusqu'à 350 milliards USD visant à des financements (de projets d'infrastructures : santé, éducation, etc.) qualitativement différents et beaucoup moins contraignants (obtention plus facile, gestion plus souple et

⁶² Jim O'Neill, *Peut-on encore parler de pays émergents ? Deux décennies plus tard, la promesse des BRIC subsiste*, Point de vue, Fiance & Développement, juin 2021, pages 10 à 11. Jim O'Neill est le président de Chatham House et ancien président de Goldman Sachs Assets Management.

⁶³ Chiffre fourni par Countryeconomy.com

⁶⁴ Le PIB *nominal* est la valeur du PIB mesurée aux prix de l'année courante (cette mesure inclut donc les effets de l'inflation ou de la déflation). Le PIB *réel* est valeur du PIB aux prix d'une année de référence (à prix constants).

⁶⁵ PIB *en parité de pouvoir d'achat* : le pouvoir d'achat est fonction du coût de la vie (niveau général des prix). En parité de pouvoir d'achat, il mesure et détermine la quantité de marchandises (biens et services) qui peut s'acheter ou s'obtenir avec une quantité précise de devises exprimée en dollar USD. Il est l'un des critères de comparaison des PIB.

⁶⁶ EENI, Global Business Scholl, *Les marchés du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud)*.

décaissements trois à quatre fois plus rapides) que ceux octroyés par le Fonds Monétaire International (FMI)⁶⁷ et la Banque Mondiale (BM)⁶⁸.

Ce retournement historique sera achevé, sauf événement exceptionnel, dans moins de trente ans. Ainsi, les quatre grands pays membres des BRICS devraient tous avoir dépassé, en performances macro-économiques, tous leurs concurrents occidentaux. La Chine sera devant les États-Unis. L'Inde⁶⁹ portera son PIB à 8 000 milliards USD et se placera devant « le couple Franco-Allemand ». Le Brésil⁷⁰ aura le même niveau de PIB que le Royaume Uni. La Russie, selon les analystes, sera devant la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, en parité de pouvoir d'achat, pour être proche de celui du Japon. Et « le marché de la consommation russe est en passe de devenir le premier d'Europe et démontre l'existence d'une classe moyenne dont le pouvoir d'achat augmente rapidement »⁷¹.

C'est dans le cadre historique de cette confrontation en cours que doit se comprendre « le sentiment anti-français », à la fois comme l'un des *reflets* et l'un des marqueurs de ce conflit-là, mais aussi, fait singulier, comme un outil tactique (une arme) utilisé par certains États d'Afrique noirs, des partis politiques nationalistes et de nombreuses sociétés civiles, pour se débarrasser de ce qui est nommé France-Afrique.

En Afrique noire, la France est la seule grande puissance économique qui soit ainsi acculée et attaquée de toutes parts et par tous, à savoir par les États membres des BRICS mais aussi par ceux du G7, du E7, des PPICS, etc. La France est engagée dans autant de fronts qu'il y a de pays concurrents directs et/ou des rivaux indirects.

La France à la croisée des chemins

Sous ce rapport, la France ne peut mener un combat général contre tous à la fois, car elle n'y aura aucune chance de succès, et, plus grave encore, elle ne peut livrer bataille, tour à tour, contre chacun de ses concurrents, dans la mesure où face à chacun d'eux pris à part et individuellement elle est en position de faiblesse voire de fragilité. La France est faible et ne peut l'emporter sur aucun adversaire. Pour les pays d'Afrique noire et dans tous les domaines, elle n'est désormais plus qu'un partenaire d'appoint, un allié secondaire. Elle ne peut suivre *deux lièvres à la fois*, parce qu'elle n'a qu'un chien⁷².

En Afrique, la France est périmée. Elle est sur le point d'être « dépassée », parce qu'elle s'est bien trop longtemps reposée sur la paresse et la mollesse de ses vieux préjugés magnifiés et consignés dans le *Discours de Brazzaville*. Ainsi, sa diplomatie, naguère portée par un personnel chevronné, est désormais obsolète. Son armée, autrefois calibrée, n'est plus au bon format. Les Services extérieurs, jadis si aptes à collecter les renseignements et à organiser les coups d'état, ne sont plus performants. Ses grandes entreprises, hier triomphantes, ne sont plus en capacité de faire de lourds investissements et, brèche profonde dans leur suprématie, elles ne bénéficient plus, comme par le passé, de « machés captifs » définitifs. Elles ont perdu le

⁶⁷ Les buts affichés du FMI sont de « promouvoir la coopération monétaire internationale, garantir la stabilité financière, faciliter les échanges internationaux, contribuer à un niveau élevé d'emploi, à la stabilité économique et faire reculer la pauvreté ».

⁶⁸ La Banque Mondiale poursuit deux objectifs principaux : « Mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée ».

⁶⁹ « Le PIB indien atteindra alors 85,97 trillions de dollars en termes de parité de pouvoir d'achat, soit plus que le PIB actuel des États-Unis ».

⁷⁰ PIB du Brésil : en 2003, 497 milliards de dollars USD. En 2020 : 2 215 milliards USD.

⁷¹ Wikipédia, *BRICS*.

⁷² S. Brant : « Qui veut en même temps courir / Deux lièvres et n'a qu'un seul chien / Il verra bien ce qu'il attrape ! / Il court en vain : les deux s'échappent », *De servir deux maîtres*, *op. cit.*, pages 64 à 65.

génie d'Effel pour la construction de grandes infrastructures. Mais, tout compte fait, c'est l'État français lui-même qui s'est relégué en Afrique. La France n'est plus de taille. Il revient au même de dire que l'Afrique est devenue trop grande pour elle. La France y est victime de sa propre usure.

La Chine ne compte pas moins de dix mille entreprises sur l'ensemble du continent noir et s'assure un maillage territorial exceptionnel. Elle dépasse la France en investissements. La Russie, Israël et la Turquie, par exemple, surpassent la France en matière de sécurité et de soutien militaire. Elles sont décrites comme plus fiables et plus fidèles. Il n'est pas un seul secteur, si ce n'est celui de la langue française en pays francophone, où la France bénéficie d'un net avantage. La langue est la seule ressource où elle ne peut pas être concurrencée. Mais, à la faveur de graves crises, les États peuvent décréter un changement de langue. Dans le sillage du Rwanda, le Gabon et le Togo ont adhéré au Commonwealth.

Emmanuel Macron : langage d'orgueil inapproprié

Mais à l'égard de la langue, plus exactement du langage, s'agissant surtout de l'Afrique noire, les « dérapages » verbaux spontanés et manifestement « incontrôlés » du Chef de l'État français constituent une incontestable provocation qui aiguise d'autant « le sentiment anti-français ». Emmanuel Macron persifle constamment, semblable au geai dont parle Brant⁷³. Un peu comme si, en cette délicate matière, il mésestimait les célèbres avertissements de Jacques⁷⁴ repris par Brant qui rappelle les dégâts que peut causer « le membre ténu qu'est la langue »⁷⁵. Ainsi toutes ses inutiles injonctions publiques⁷⁶, toutes ses pâles railleries⁷⁷ à peine dissimulées, ses accusations⁷⁸ lancées tous azimuts lors de ses allocutions, conférences ou interviews, sa grande arrogance qu'il peine à retenir, ses incessantes interpellations⁷⁹, ses rodomontades, son chantage à la présence française⁸⁰ et autres excès, ne sont pas que de simples signes perçus comme l'exercice d'un mépris. Ils sont aussi et surtout les révélateurs d'une absence d'une vision cohérente. Aussi, semblable à un improvisateur (improvisateur), il n'aura jamais cessé de « frapper d'estoc et de taille »⁸¹ la politique africaine de la France. Pour quelle raison un principe qui vaudrait pour le Tchad ne le serait plus pour le Mali ? Hier, il dénonçait comme une aberration le taux de natalité du Niger, aujourd'hui, Barkhane fait repli dans ce pays. C'est cela même *Mal agir sans calculer les suites*⁸². Ces exemples d'incohérence sont nombreux.

La France se refuse à admettre la nouvelle donne géopolitique en Afrique noire : son évincement progressif. Et puisqu'elle rejette cette réalité, elle ne peut y apporter une réponse adéquate. Mais, si elle ne peut l'admettre, cela tient principalement à deux raisons : d'abord, le fait qu'elle continue d'accorder, de façon implicite ou non, très grand crédit au vieux préjugé

⁷³ S. Brant : « le geai est oiseau persifleur / Et ce n'est pas que son seul défaut », *Des railleurs, op. cit.*, p. 125.

⁷⁴ Je, 3, 2 - 11.

⁷⁵ S. Brant, *Des propos trop bavards, op. cit.*, p. 67.

⁷⁶ Macron : « Quand des pays ont encore aujourd'hui 7 à 8 enfants par femme, vous pouvez décider d'y dépenser des milliards d'euros, vous ne stabiliserez rien », Sommet du G20, Hambourg, 8 juillet 2017.

⁷⁷ Les moqueries du Président français à l'adresse de son homologue burkinabè, Conférence à l'université de Ouagadougou, 28 novembre 2017. Ses plaisanteries de fort mauvais goût sur les Kwassa-kwassa (petites embarcations) des Comores servant aux clandestins pour atteindre Mayotte. Lire le mot de S. Brant : « Mets donc le railleur à la porte / Avec lui part la raillerie ; / Et ses insultes malsonnantes / Resteront en dehors avec lui », *Des railleurs, op. cit.*, p. 125..

⁷⁸ Ses griefs, blâmes et réquisitoires contre la Russie, la Chine, la Turquie, etc., lors de ses visites en Afrique.

⁷⁹ Interpellations publiques des Présidents de la Cedeao ou de l'Union Africaine (UA) qui laissent supposer qu'ils sont à ses ordres.

⁸⁰ Envers les plus hautes autorités de la Centrafrique, du Mali, etc.

⁸¹ S. Brant, *De nier qu'on est fou, op. cit.*, p. 196.

⁸² S. Brant, *Mal agir sans calculer les suites, op. cit.*, pages 200 à 202.

sur l'ahistoricité de l'Afrique énergiquement repris et reformulé comme vitale par le *Discours de Brazzaville*. Jacques Chirac s'inspire de ce discours, lorsqu'il affirme que l'Afrique (en réalité il veut dire l'Afrique noire francophone) n'est pas prête pour la démocratie. Il réaffirme l'un des fondamentaux de la politique africaine de la France. Ensuite par le fait que, sur le plan cognitif, il est fait appel aux sciences sociales pour justifier cette impossibilité démocratique, notamment par une excitation des tensions ethniques. Chacun peut dès lors comprendre la détérioration sans précédent des études africanistes dans lesquelles *l'ignorance augmentée* a fini par se confondre à *la connaissance diminuée*, dans une sorte de « point d'indifférence » où savoir approximatif et ignorance tenace sont désormais de valeur égale, car « on met les paysans en chaire, on écarte les vrais savants »⁸³.

Ainsi, concernant l'Afrique noire, tout remonte à la source : le *Discours de Brazzaville*, véritable « catéchisme » de l'État français et de la communauté des sciences sociales françaises. Ce texte est la structure fondamentale de toute la politique africaine de la France, dont aucun Président français n'est véritablement sorti. Français Mitterrand compris.

Il est dès lors aisé de comprendre pourquoi Emmanuel Macron semble toujours « agir sans discernement, sans cohérence », élabore et fait une politique africaine qui n'a « ni queue ni tête »⁸⁴. Aucun principe directeur pour guider l'action. Rien de méthodique, pour ordonner les décisions. Peu de réflexion. Toute politique n'est guidée que par l'orgueil. C'est un défaut. Et « en un mot soit dit comme en cent : L'orgueilleux tout seul veut régner »⁸⁵. Le chantage à la présence française, l'orgueil, la diplomatie, les interventions militaires, les aides, etc., tout fait écho et tire de sa raison d'être d'une racine : l'infantilisant *Discours de Brazzaville*, qui a posé les bases d'une impossibilité d'États viables, indépendants.

La dévalorisation constante des États d'Afrique noire et les théories sur leur impotence s'accompagnent désormais et toujours de l'éloge des Sociétés civiles africaines et, depuis peu, de leurs Diasporas. Chacun le sait, un tel schéma ne peut prospérer. Rien ne peut se construire ou se faire sans des États qui sont des États. Le recours aux Sociétés civiles et aux Diasporas qui viendraient suppléer les États sont des erreurs calculées.

En tous les cas, la seule différence entre les Présidents français tient dans leur équation personnelle, leur habileté propre dans la mise en œuvre de ce Discours fondateur. À cet égard, Emmanuel Macron est d'entre tous, celui qui aura été le moins habile, le moins madré. C'est pourquoi une opinion publique anti-Macron s'est formée et est venue s'ajouter comme un ferment (enzyme, levain) au « sentiment anti-français » qu'elle fait se lever plus vite.

Nul ne peut comprendre l'actuel recul de la France en Afrique noire francophone, sans prendre la mesure des conséquences de ce langage et des postures d'orgueil du Président français. Prenons, parmi bien d'autres, un exemple éloquent, celui du chantage à la présence française plusieurs fois formulé à l'adresse de certains chefs d'États d'Afrique noire confrontés au terrorisme. Il peut se reformuler ainsi : « si vous ne condamnez pas vos opinions publiques qui méprisent nos armées, je les retirerais en vous laissant face aux terroristes ». Par deux fois, en Centrafrique puis au Mali, Emmanuel Macron a été pris au mot, et tenu par sa parole et son

⁸³ S. Brant, *De l'Antéchrist*, op. cit., p. 308.

⁸⁴ Telle est la signification de l'expression « frapper d'estoc et de taille » utilisée plus haut.

⁸⁵ S. Brant, *Ne pas entendre plaisanteries*, op. cit., p. 199.

vain orgueil, a été prié de retirer l'armée française de ces territoires. Au vrai, il n'y a donc pas que *l'envieux qui cuit dans son jus*⁸⁶. De même l'arrogant, l'orgueilleux et le suffisant qui ne sait faire autre chose que « se fier à lui-même »⁸⁷ ou *De se complaire à soi-même*⁸⁸. Le langage d'orgueil se suffit à lui-même. Il a considérablement excité « le sentiment anti-français ».

Des images dévalorisantes de l'Afrique et des Noirs

Et sous d'autres formes, quoique dans la même perspective, le *Discours de Brazzaville* continue ses ravages, son œuvre de découragement, de désolation, sans que la plupart s'en aperçoivent à moins qu'ils feignent de ne pas le savoir. Ainsi, tout le long des semaines, Radio France Internationale (RFI) entretient, quotidiennement, « la substantifique moelle » de ce discours-là : les éditions du « Journal africain », de nature afro-pessimiste, ne répandent que des images négatives de l'Afrique noire. Rien de positif : tout n'y serait que palabre, disputes, catastrophes, massacres, conflits ethniques, guerres civiles et/ou étrangères, djihadisme, corruption, pauvreté, malheurs, cruautés, instabilité politique, pathologies, etc., autant d'images construites, rebattues et déversées journallement pour répandre, *in fine*, une représentation dépréciée de l'Afrique noire et qui justifierait l'attitude condescendante de la France.

Toutes les pathologies et les pandémies (VIH, Ébola, Variole du singe, etc.) naissent et viennent d'Afrique noire, où tout n'est que famine et pauvreté. De même, pour les drogues (cocaïne, héroïne, hachich, etc.). Ils savent tous qui sont les fabricants et les exportateurs de ces produits illicites. Mais là, pas d'images. En revanche, tous les vendeurs de crack sont Sénégalais. On les voit et ils se laissent filmer. Les reportages sur l'immigration ne dérogent pas à la règle : les immigrés filmés, clandestins ou pas, sont très majoritairement des Noirs. Bref, c'est un travers, une belle facilité acquise à peu de frais, une coutume tranquille, un vrai « réflexe », une légèreté des médias. Quelquefois, épuisés par leurs propres exagérations, des journalistes ou intellectuels en très petits nombre disent des petites vérités, pour se donner bonne conscience, mais sans jamais remettre en cause les poncifs. Seules les publicités qui, mettant en scène des couples mixtes, nuancent ces images. Et l'on sait qu'Éric Zemmour et Michel Onfray voient dans leur conception et leur diffusion la marque et l'influence profonde du Wokisme⁸⁹. Un peu comme si la France, sa classe politique, sa communauté des sciences sociales et sa presse ne pouvaient pas vivre voire survivre sans dévaloriser quotidiennement l'Afrique noire. Les pouvoirs publics et les médias ne comprennent pas comment et pourquoi ces images-là exciteraient « le sentiment anti-français » en Afrique noire. Ils s'en étonneraient même.

Mais, plus choquant, est un autre exemple servi dès l'aube : en effet, juste après les suffisances matinales de Christophe Boisbouvier et le rappel des prouesses footballistiques des joueurs africains, deux humoristes, sieur Mohamed Mustapha, alias *Mamane*, et dame Charlotte Ntamack (qui reprend le relais du premier chaque vendredi) s'évertuent à railler la République du Gondwana (image burlesque de l'Afrique actuelle) et les prétendues « mœurs typiquement

⁸⁶ S. Brant, *Des marchés de dupes*, op. cit., p. 264. Ce qui vaut en tel pays n'a pas la même valeur dans un autre.

⁸⁷ S. Brant, *Du pouvoir des fous*, op. cit., p. 133.

⁸⁸ S. Brant, *De se complaire à soi-même*, op. cit., pages 169 à 170.

⁸⁹ Michel Onfray : « **Dans toutes les publicités, aujourd'hui, on vend** de l'électricité, on vous vend une voiture hybride, on vend du café et vous avez toujours l'idéologie de la petite fille insupportable qui donne des leçons à ses parents parce qu'ils ne trouvent pas les dosettes de café ou je ne sais quoi. Ou deux filles qui s'embrassent sur la bouche ou **un couple mixte**. C'est bien, d'accord, mais il n'y a pas que ça en France », *La pensée « woke »* ou « la tyrannie des minorités », in Sonia Mabrouk, *Le Grand rendez-vous*, Europe 1, le 02 janvier 2022. Michel Onfray, comme Bonaparte, a un problème avec les couples mixtes. C'est, pour lui, comme une obsession.

africaines'' abusivement présentées comme illustratives de ce qui se passerait en Afrique noire. Inconscience sublime de sottes gens, ni le premier ni la seconde ne semblent mesurer, l'espace d'un instant, la portée réelle de leurs propos, comparables qu'ils sont au *Fou* (au Sot) décrit par Brant : « Fou de lui, l'œil sur son image / Et sans même s'apercevoir / Qu'il voit un fou en son miroir »⁹⁰. Sous l'humour, les préjugés du *Discours de Brazzaville* sont allègrement repris et colportés avec le large rire nigaud de *Y'a bon banania* ou un air sérieux par nos deux humoristes qui, au fond, ne parlent que d'eux-mêmes. Leurs propos constituent même une régression, lorsqu'on se souvient que, dans *Hosties noires*, en colère, Léopold Sédar Senghor se promettait, par une parataxe typique de Hölderlin, de déchirer toutes les affiches *Y'a bon banania*⁹¹ collés sur les murs de France. Il évoque le souvenir du massacre de Thiaroye et s'adresse aux bataillons de tirailleurs (dont il fut membre)⁹² si injustement mitraillés par l'armée française :

« Qui pourra vous chanter si ce n'est votre frère d'armes,
votre frère de sang ?
Je ne laisserai pas la parole aux ministres, et pas aux généraux
je ne laisserai pas — non ! — les louanges de mépris vous
enterrer furtivement.
Vous n'êtes pas des pauvres aux poches vides sans honneur
Mais je déchirerai les rires banania sur tous les murs de France ».

C'est une vieille tradition française, que celle de donner l'image du Nègre quasi naïf ou corrompu, qui remonte au Commerce triangulaire et durci avec l'esclavage. Et l'on comprend bien pourquoi, L'abbé Grégoire écrira une contre-image qui, fort regrettamment, est tombée dans l'oubli : *De la Littérature des Nègres ou recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature*⁹³. Tout n'est que « sérieux » dans ce très documenté et magnifique ouvrage.

À quelques exceptions près, de façon méthodique, toute la presse écrite (de gauche comme de droite) et les chaînes télévisées françaises forgent les mêmes images négatives de l'Afrique noire. C'est cela qui fait problème et alimente « le sentiment anti-français ». Mais en lieu et place de leur suggérer l'élaboration et la diffusion d'une autre image (vraie) de l'Afrique noire, Emmanuel Macron préférera publiquement commander rien moins qu'une mission internationale de contre-désinformation au groupe France Médias Monde⁹⁴ : « Le monde a changé [...] et notre pays est souvent attaqué [...] dans les opinions publiques par les réseaux sociaux et des manipulations. **Le continent africain en est le meilleur laboratoire** ». Il vise « le narratif, russe, chinois ou turc » qui se déploie en Afrique. Aussi exhorte-t-il les Directions et les Rédactions de ces médias publics à « mieux utiliser le réseau France Médias Monde, qui est absolument clé, qui doit être une force pour nous »⁹⁵. Cependant, qui donc peut imaginer ou croire que le président Emmanuel Macron soit le seul à ne pas savoir que les médias publics

⁹⁰ S. Brant, *De se complaire à soi-même*, op. cit., p. 169.

⁹¹ Emmanuelle Sibeud, « Y'a bon » Banania », *Histoire par l'image* [en ligne], histoire-image.org/etudes/y-bon-banania

⁹² P. F. Tavares, *Livres, mots et beautés en Charité-sur-Loire !* poème sur L. S. Senghor.

⁹³ L'abbé Grégoire, *De la Littérature des Nègres ou recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature*, Introduction et notes de Jean Lessay, *L'abbé Grégoire défenseur des peuples de couleur*, Perrin, Paris, 1991.

⁹⁴ France Médias Monde est un groupe qui comprend trois sociétés : RFI, France 24, Monte Carlo Doualiya et leurs différents supports. Il totalise, chaque jour, plus de 250 millions d'auditeurs, téléspectateurs et internautes.

⁹⁵ Conférence des Ambassadeurs, Palais de l'Élysée, 1er septembre 2022.

français sont déjà l'écho fidèle du pouvoir exécutif et des intérêts français en Afrique noire ? C'est une vérité de Polichinelle ! Mais supposons, par une généreuse gratuité, qu'il ne le savait pas. Que ne serait-il bien inspiré de lire l'instructif article paru ce mois-ci sur ce sujet dans *Le Monde diplomatique*, *Les voix de la « Françafrique », Des médias au diapason de l'Élysée*⁹⁶. En effet, s'agissant de l'Afrique, et plus spécialement de l'Afrique noire, les médias français n'ont en général nullement besoin de recevoir des instructions. Il est superfétatoire de le leur dire.

Ambiguïtés des élites franco-africaines noires

Mais pourquoi donc ce que les élites françaises d'origine maghrébine n'acceptent pas, ce qui ne les empêche pas d'être de bons Français, pourquoi donc les prétendues « élites » françaises originaires d'Afrique noire, sans dignité et sans vergogne, le concèdent aisément et, pire, excellent à devenir, dans la pratique, les porteurs zélés des images dévalorisantes de l'Afrique noire ? Ils sont « rfisés », tous allaités ou biberonnés à la France-Afrique qu'ils feignent de critiquer, mais, à la première occasion, en deviennent défenseurs ardents, incapables qu'ils sont tous de dire et de théoriser les grandes expériences positives en Afrique noire. C'est qu'ils sont chaudement engagés dans « la course aux prébendes »⁹⁷. Ce ne sont que des « coureurs de prébendes »⁹⁸ ou ses quêteurs zélés des « profits de distinction » selon le mot si adéquat de Pierre Bourdieu. Ce sont des intellectuels *formels*, non pas réels. Sur le fond, ils ne sont pas sortis de *Discours de Brazzaville* qu'ils entretiennent à *l'insu de leur propre gré*. Ils y sont sans le savoir. Ce sont les contre-mâîtres ou les employés des nouveaux chocolatiers. En voulant *servir deux maîtres*⁹⁹, ils finissent inexorablement par en trahir un.

À cet égard, il reste tout de même étrange et stupéfiant que les intellectuels africains n'aient encore jamais porté leur attention sur le *Discours de Brazzaville*, quand ils ont su si bien se déchaîner tout feu tout flamme contre celui de Nicolas Sarkozy à Dakar.

Somme toute, dussions-nous le répéter, c'est bien ce préjugé gaulliste énoncé en 1944 qui, dans son effectuation continue, d'une part, excite « le sentiment anti-français » et d'autre part fait place grande aux vifs concurrents de la France en Afrique noire : Turques, Indiens, Britanniques, Américains, Portugais, Russes, Ukrainiens, Belges, Brésiliens, Libanais-chiïtes, Canadiens, Indonésiens, Malaisiens, Allemands... et Chinois. Aucun d'eux n'appartient à la bande appelée *Les mauvais tireurs*¹⁰⁰, parce qu'ils ont la belle intelligence de ne pas exposer leurs préjugés s'ils en ont et, moins encore, de les ériger en politique africaine.

Ainsi, tant que le Palais de l'Élysée, siège du pouvoir présidentiel français, et tous ses démembrés n'auront pas le courage (volonté et force) d'abolir le *Discours de Brazzaville*, tant que l'Élysée ne voudra pas élaborer des rapports internationaux normaux avec l'Afrique noire, tant que la communauté des sciences sociales, tant que les médias et l'armée n'auront pas radicalement changé leurs us et habitudes, la France continuera son recul progressif sur ce continent. Et qu'elle ne se laisse pas tromper par ces intellectuels-compradores qui, craignant

⁹⁶ André-Michel Essoungou et Fanny Pigeaud, *Les voix de la « Françafrique », Des médias au diapason de l'Élysée*, *Le Monde diplomatique*, septembre 2022.

⁹⁷ S. Brant, *D'amasser les prébendes*, *op. cit.*, p. 93.

⁹⁸ S. Brant, *Ibid.*

⁹⁹ S. Brant, *De servir deux maîtres*, *op. cit.*, pages 64 à 65.

¹⁰⁰ S. Brant, *Des mauvais tireurs*, *op. cit.*, page 218 à 220.

de s'adresser à la France de peur de perdre leurs prébendes, ont moins d'audience que les cyberactivistes anti-français dont les sentiments ont un indéniable d'impact.

Quatre notions clés : souveraineté, justice sociale, dignité et liberté

Tout tient désormais en quatre mots-clés : la *souveraineté*¹⁰¹, dont Pierre Kipré a fourni une belle analyse ; la *justice sociale*, la seule exigence publique qui puisse drastiquement réduire la pauvreté ; la *dignité*, comme éthique fondamentale ; et la *liberté* d'entreprise ou l'économie planifiée, pour que les sociétés se développent, enfin. La France devra s'y plier. Si elle veut se *régénérer* en Afrique noire. Car elle est inexorablement entrée dans la fin de son empire¹⁰² construit par le *Discours de Brazzaville*, véritable forteresse. Comment « raser cette bastille », pour redire ici le joli mot d'ordre de Goethe. Tous les peuples veulent redevenir libres. Malheur à qui s'y oppose, en Afrique !

Expliquer le titre

Nous avons posé un titre : *En Afrique, la France est périmée*. Il ne pointe pas un défi ni ne formule une provocation. Certes, comme le dit F. Braudel, *un titre n'est jamais neutre*. Mais celui en question vaut peu, c'est-à-dire moins qu'une neutralité, puisqu'il ne consiste qu'en une interpellation méditative. Cependant, qui veut l'interroger, doit savoir ce que signifie être *périmé*. Dans le syntagme nominal (la phrase) *la France est périmée*, le mot « périmée » est un adjectif qualificatif. Il est, plus exactement, un (adjectif) « attribut », parce que le verbe d'état (verbe attributif), « être », le sépare du substantif « France ». En d'autres termes : « la France » y est le substantif ; « est », le verbe d'état ; et « périmée » l'attribut. Ainsi, *être périmée* qualifie, exprime ou attribue une réalité à la France : « périmée » en Afrique. Mais, par-delà cette valeur (ou fonction) grammaticale, rappelons que l'adjectif *périmée* nous vient étymologiquement du latin *perimere* (« peremptum ») qui désignait originairement l'acte de détruire, le fait d'anéantir voire de tuer. Par la suite, cette signification dérivera pour donner, dans le domaine juridique, une autre signification proche : celui de « mettre fin » à un acte ou à « annuler » une décision, un texte, etc. C'est la dernière acception que nous retiendrons ici. C'est pourquoi, affirmer *En Afrique, la France est périmée* ne veut pas seulement dire que sa présence a atteint son terme, son apogée. Cela veut d'abord dire que le fondement et la fondation de cette présence, justifiée par *Le Discours de Brazzaville*, ont vu leur date de validité dépassée. Ce Discours a atteint son terme, son terminus, son stade terminal. Son délai (date) de validité est tout simplement expiré. Il est caduc. Il relève et appartient à un temps passé, une époque antérieure. Il est tombé en désuétude. Lorsque nous affirmons que « En Afrique, la France est périmée », cela veut d'abord dire que *Le Discours de Brazzaville* et sa matrice, la Conférence de Berlin, ont cessé de produire leurs effets. Ils ne sont plus valables et sont passés de mode.

Mais ce là, autrement dit ce qui constitue le présent, les autorités françaises qu'elles soient gouvernementales, diplomatiques, administratives et entrepreneuriales ainsi que leurs « spécialistes » des « affaires africaines » ne parviennent pas à le saisir. Pire, ils refusent de le voir et, par suite, ne peuvent donc le savoir. Pour nous édifier sur l'Inconscient freudien, en année de Licence, en un habile jeu de mots, Mme Sarah Kofman disait ainsi : « *Savoir*, c'est *voir ça* ». La France ne veut pas « voir » « ce » ou « son » « Ça », c'est-à-dire son Inconscient,

¹⁰¹ Pierre Kipré, *Le concept de souveraineté en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2019.

¹⁰² S. Brant, *De la fin des empires*, op. cit., pages 157 à 160.

qui, en sa totalité, est consigné et soigneusement replié dans *Le Discours de Brazzaville* désormais frappé de nullité. Ils ne peuvent voir-ça mais également ils n'ont d'autre science que celle de « se luter [boucher] les oreilles »¹⁰³. Ni voir-ça, ni en-tendre.

Tout ce qui depuis plus de soixante-dix ans a été bâti sur ce Discours est sous nos yeux en train de s'effondrer dans un énorme fracas et vacarme. « Le sentiment anti-français » n'en est que l'un des reflets. Et que nombre de regards s'en détournent ne changent rien à cette « fin d'empire ». Bien au contraire, il l'accélère.

L'éviction progressive de la France en Afrique clôt une époque, une *Épokê*, au sens que Bossuet confère à cette notion¹⁰⁴. Cet effacement apparaît, maintenant, comme l'un des faits ou événements majeurs du 21ème siècle, même si les « spécialistes » n'en ont pas encore pris la mesure.

Un livre comme conseiller : *La Nef des fous* !

Aussi, pour faciliter la prise de conscience de cet effacement de la France en Afrique, nous avons choisi de mettre au jour et de centrer les attentions sur la double cause première : la Conférence de Brazzaville dont le Discours d'ouverture ne fait que dupliquer de façon fort pointilleuse la Conférence de Berlin. Ces deux conférences, qui en réalité n'en font qu'une seule, sont profondément logées dans l'Inconscient collectif français. S'agissant de l'Afrique noire, on peut dire qu'ils forment même le contenu principal et la matrice sociétale.

Pour rendre évident et manifeste ce contenu-là, il a fallu appeler l'un des meilleurs ouvrages de la grande Littérature française, *La Nef des fous* de Sébastien Brant, qui semble avoir inspiré le grand ouvrage de Bossuet¹⁰⁵, afin, d'une part, de faire comprendre qu'il n'est pas besoin d'autres grands conseillers Afrique que la lecture d'un excellent ouvrage, et, d'autre part, ouvrir un champ de réflexion sur une présence française basée non plus sur la violence armée mais sur le *convenable*. Qu'est-ce que le convenable ? La Bruyère rappelle que, par les usages, le verbe « duire » a été remplacé par « convenir »¹⁰⁶. Ce qui *con-vient*, ce qui *vient-avec* (quelque chose), ne vient que par un *con-duire* adéquat. En propre, convenir, c'est bien conduire. Qu'est-ce qui, alors, doit être bien conduit, sinon *le louable*, autrement dit *le bon*¹⁰⁷ et *le préférable* ?¹⁰⁸. En ce sens, ce qui *con-vient* et *con-duit* constitue *l'acceptable*.

Reprenons la matière initiale de notre questionnement : est-ce donc la France qui s'est rapetissée ou l'Afrique noire qui est devenue bien trop grande, bien trop large pour elle ? Au vrai, cet amoindrissement de la France et cet agrandissement de l'Afrique constituent un seul et même phénomène. La France s'est périmée, pour n'avoir pas voulu ni su abandonner les *principes*, les *mobiles* et les *intérêts* historiquement définis et idéologiquement posés par Jules

¹⁰³ S. Brant, *De l'esprit rebelle*, *op. cit.*, p. 109.

¹⁰⁴ Bossuet : « Mais de même que, pour aider sa mémoire dans la connaissance des lieux, on retient certaines villes principales, autour desquelles on place les autres, chacune selon sa distance ; ainsi dans l'ordre des siècles il faut avoir certains temps marqués par quelque grand événement auquel on rapporte tout le reste.

C'est ce qui s'appelle *époque*, d'un mot grec qui signifie *s'arrêter*, parce qu'on s'arrête-là, pour considérer comme d'un lieu de repos tout ce qui est arrivé devant ou après, et éviter par ce moyen les anachronismes, c'est-à-dire cette sorte d'erreur qui fait confondre les temps », *Discours sur l'histoire universelle*, in Bossuet, coll. La Bibliothèque, Le Figaro et Éditions Garnier, Paris, 2009, pages 441 à 442.

¹⁰⁵ Bossuet, *op. cit.*

¹⁰⁶ La Bruyère, *Les Caractères*, Coll. La Bibliothèque, Le Figaro et Éditions Garnier, Paris, 2010, p. 484.

¹⁰⁷ Aristote, *Rhétorique*, traduction de C. E. Ruelle revue par P. Vanhemelryck, commentaires de B. Timmermans, Introduction de Michel Meyer, le livre de poche, Classique de la philosophie, Librairie Générale Française, Paris, 1991, p. 113.

¹⁰⁸ Aristote, *op. cit.*, pages 115 à 126.

Ferry, porte-parole des bourgeoisies industrielle et portuaire françaises, qui seront solennellement repris, réaffirmés et renouvelés par l'inouï Discours de Brazzaville qui sera le fondement et la fondation de la politique africaine de l'État français. L'Afrique s'est agrandie et élargie par le développement et l'animation d'un large front de classes : le « sentiment anti-français » qui, à présent, démantèle méthodiquement ce qui jusqu'ici la dominait.

Somme toute, entre l'abbé Grégoire et le général Charles de Gaulle, entre deux textes, *Sur la Littérature des Nègres* et *Le Discours de Brazzaville*, la France doit, enfin, choisir. Elle est à la croisée des chemins. Deux traditions françaises antinomiques s'offrent à elle. La première, portée par l'intelligence et l'humanisme. La seconde, dictée par l'orgueil et la violence. L'un orienté vers l'avenir, l'autre vers le passé.

Dr Pierre Franklin Tavares

Épinay-sur-Seine, France, le 18 septembre 2022

Pensée utile, pour qui comprend demain :

Toutefois, « Qui noie le feu chez son voisin
Laisant brûler sa propre grange
Joue de la loure mieux qu'un fou »¹⁰⁹.

Pensée, pour qui n'a pas lu *Traité du désespoir* de Kierkegaard :

« Un pauvre chante à travers bois.
Que voler à un pauvre hère ? »¹¹⁰

En effet, « Si le pauvre peut chanter dans la forêt, c'est qu'il ne craint pas de se signaler aux brigands dont elle est infestée. Le problème de l'insécurité [était] grave à l'époque »¹¹¹.

¹⁰⁹ S. Brant, *Qui devrait songer à ses propres affaires*, op. cit., p. 165.

¹¹⁰ S. Brant, *Du mépris de la pauvreté*, op. cit., p. 244.

¹¹¹ S. Brant, *Du mépris de la pauvreté*, op. cit., note 402, p. 246.